Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 2 sfar 1441
1 octobre 2019

N° 94

35ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Autres sociétés **3402**
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **3402**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce **3409**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Associations et syndics **3416**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **3419**
Avis aux créanciers **3427**
Convocations
Sociétés anonymes **3428**
Sociétés à responsabilité limitée **3430**
Autres sociétés **3430**
Divers
Avis au public **3431**

CONSTITUTION DE SOCIETES

Autres sociétés

Constitution de personne physique

Nom et Prénom : Adnen Souilmi

CIN n° :08302184

Activité : Buvette

Adresse : Rue Mongi Slim Mornag 2090

Matricule fiscal : 1532689/M/N/C/000

RC n° :A0229722018

2019R02232SODB1

Constitution d'un groupement hydraulique

Objet : création de groupement

Nom : groupement de développement dans le secteur agricole Gsouda

Siège: Gsouda aouled haffouz

Membre

• Atef ben farah harrabi

• Kamel ben bechir harrabi

• Miled ben Mohammed Salah

• Mariem bent el ouni

• Foued harrabi

2019Y00065SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Renouvellement du mandat du PDG

La Compagnie de la fabrication et de développement des Boissons

CFDB

Société anonyme au capital de 8.492.500 dinars,

R.C : B165291996

M.F : 000 0425328 G/A/M

Siège Social : 7 rue de Tourquoin Tunis 1001

Suivant le procès verbal du conseil d'administration en date du 28 juin 2019 enregistré à la recette des finances charguia 1 en date du 1 juillet 2019, sous le numéro 19803984, quittance n° MO73584, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises en date du 20 septembre 2019 sous le numéro 201953897, les membres du conseil d'administration de la compagnie de fabrication et de développement des Boissons ont décidé le renouvellement du mandat du président directeur général Monsieur Mohamed Lamine Mami pour les exercices 2019, 2020 et 2021.

2019T01345SANB2

Dépôt des états financiers - renouvellement du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes

La compagnie de la fabrication et de développement des boissons

CFDB

Société anonyme au capital de 8.492.500 Dinars,

R.C : B165291996

M.F : 000 0425328 G/A/M

Siège Social : 7 rue de Tourquoin Tunis 1001

Suivant le procès verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 28 juin 2019 et enregistré à la recette des finances charguia 1 en date du 1 juillet 2019, sous le numéro 19703987, quittance n° MO 73588, dont une copie a été déposée au registre national des entreprises en date du 20 septembre 2019 sous le numéro 201953897, les actionnaires de la compagnie de fabrication et de développement des Boissons ont décidé :

1) Approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2018.

2) Approbation des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2018.

3) Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018.

4) Affectation des résultats.

5) Quitus aux administrateurs.

6) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Ali Lahmar pour les exercices 2019, 2020et 2021.

7) Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2019, 2020 et 2021 le

* Monsieur Mohamed Lamine Mami

* La Seabg

2019T01346SANB2

KARTHAGO GROUP S.A

Capital social : 1.000.000DT

Siège social : Rue du Lac d'Annecy - passage du Lac Malawi, les Berges du Lac 1053 Tunis

Identifiant unique : 0425355K

1. Suivant Procès - Verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 22/05/2018 enregistré à la recette des finances le Lac - Tunis le 10/05/2019 sous le n° 19703348 quittance n° 1055634 dont un exemplaire a été déposé au centre national des entreprises le 26/06/2019 sous le n° 201930655, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation du rapport annuel, des états financiers et affectation du résultat de l'exercice 2014

- Approbation des conventions réglementées et quitus aux administrateurs.

- Démission de Mr Mohamed Ali Chekir et de Mr Nejib ben Amor de leurs mandats d'administrateurs.

- Ratification de la nomination de Mr Mohamed Bichiou en tant qu'administrateur.

-Démission de M. Mohamed Bichiou de son mandat d'administrateur.

- Ratification de la nomination de Mr Abdelkader Zgoulli en tant qu'administrateur.

- Ratification de la nomination de Mr Mohamed Adel Grar en tant qu'administrateur en remplacement de Mr Abdelkader Zgoulli

- Renouvellement du mandat d'administrateur de Mr Mohamed Adel Grar pour une durée de trois ans

finissant avec l'assemblée générale ordinaire statuant sur les états financiers 2017

Nomination de la société Al Karama Holding en tant qu'administrateur disposant de deux sièges au conseil d'administration.

2. Suivant Procès -Verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 22/05/2018 enregistré à la recette des finances le Lac Tunis le 10/05/2019 sous le n° 19703349 quittance n° 1055636 dont un exemplaire a été déposé au centre national des entreprises le 26/06/2019 sous le n° 201930655, il a été décidé la continuité de l'activité de la société conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

3. Suivant PV du conseil d'administration en date du 22/05/2018 enregistré à la recette des finances le Lac Tunis le 10/05/2019 sous le n°19703350 quittance n°1055638 dont un exemplaire a été déposé au centre national des entreprises, il a été décidé le renouvellement du mandat de Mr Mohamed Adel Grar en tant que président directeur général de la société pour la durée de son mandat d'administrateur soit pour les exercices 2015,2016 et 2017.

2019R02229SANB2

Société de l'environnement, de plantation et de jardinage de Tataouine - SEPJT

Société anonyme au capital 400.000 dinars

Siège social : ZI cité Ettahrir 3263 Tataouine

RC : B2188752016

MF : 1452612 TAM000

CNSS 556243-45

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 Juillet 2019 et enregistré à la recette des finances le 28 Août 2019 sous le numéro 19802759, Quittance numéro M075038 et dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises en date du 29 août 2019, les associés ont décidé :

- La nomination de monsieur Saleh Darmech en tant que membre du conseil d'administration représentant de l'Office de développement du Sud et ce pour le reste du mandat de monsieur Faouzi Ghrab,

- Le renouvellement en tant qu'administrateurs de messieurs: Mosbah Zakaria- Hédi Hammouda- Salem Arfaoui- Fethi Maguouri- Ahmed Lanouar- Anas Ennaifer- Saleh Darmech, et ce pour une période de 3 ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2021.

Le renouvellement du mandat de monsieur Hatem Ayed en tant que commissaire aux comptes, et ce pour une période de 3 ans prenant fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2021.

- L'approbation des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018 et l'approbation des opérations financières et des conventions objet de l'article 200 du code des sociétés commerciales. Quitus des membres du conseil d'administration relatif à la gestion de l'exercice 2018.

Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration.

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31/12/2018.

2019M00342SANB2

Société de l'environnement, de plantation et de jardinage de Tataouine - SEPJT

Société anonyme au capital 400.000 dinars

Siège social : ZI cité Ettahrir 3263 Tataouine.

RC : B2188752016

MF : 1452612TAM000

CNSS 556243-45

En vertu du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 30 Juillet 2019 et enregistré à la recette des finances le 28 août 2019 sous le numéro 19802760, quittance numéro M075043 et dont deux exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises en date du 29 août 2019, les associés ont décidé :

De poursuivre l'activité de ladite société.

2019M00343SANB2

Transformation

Société Ceptunes " S.A"

Société anonyme

Capital Social : 7 500 000 Dinars

Siège Social : Avenue Hassen Hosni Abdelwaheb Hammamet-(Tunisie)

M.F :385259MAM000

R.N.E : 0385259M

C.N.S.S : 00256830 - 71

Suivant Procès - Verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 15 avril 2019, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 24 avril 2019 sous le n°19501919 (quittance n°M062252) et dont un exemplaire a été déposé au centre national du Registre des Entreprises (bureau de Grombalia) le 03 Mai 2019, il a été décidé la transformation de la société d'une société anonyme à une société à responsabilité Limitée. Pour cet effet : Il a été établi des nouveaux statuts de la société datés du 13 Avril 2019 sous sa forme" S.A.R.L.". Ces actes de statuts ont été enregistrés à la recette des finances de Hammamet le 24 Avril 2019 sous le n°19701923 (quittance n°M062290) et déposés au centre national du registre des entreprises (bureau de Grombalia) le 03 Mai 2019. Cette société ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : société Ceptunes « S.A.R.L »

Objet : La création et l'exploitation d'une unité de virification et de préparation de vins et vins spéciaux ainsi que leur commercialisation.

Siège : Avenue Hassen Hosni Abdelwaheb – Hammamet - (Tunisie).

Durée : 99 ans à partir de, la date de sa constitution définitive.

Capital : 7 500 000 Dinars divisé en 750 000 parts de 10 Dinars chacune souscrites en numéraire.

Gérance : Monsieur Noureddine Jellouli et Mme Hazar Jellouli ont été désignés gérants statutaires; de la société avec les pouvoirs les plus étendus et pour une durée illimitée.

2019N00547SANB2

Cession de parts sociales

Société Ceptunes " S.A"

Société anonyme

Capital Social : 7 500 000 Dinars

Siège Social : Avenue Hassen Hosni Abdelwaheb Hammamet-Tunisie

M.F : 385 259 M A M 000

R.N.E :0385259M

C.N.S.S : 0025630 - 71

Par acte sous - seing privé en date du 04 Avril 2019, enregistré à la recette des finances de Hammamet le 05 Avril 2019 sous le n°19101641 (quittance n°M05I517) et dont un exemplaire a été déposé au centre National du registre des entreprises (bureau de Grombalia) le 03 Mai 2019 sous le n°20192177, il appert que Messieurs Nabil Karoui et Wajdi Ragmoun ont cédé la totalité de leurs parts sociales qu'ils détiennent dans le capital social de la société Ceptunes " S.A" soit vingt (20) actions de dix (10) dinars chacune et ce à l'actionnaire Monsieur Noureddine Jellouli.

2019N00548SANB2

Société Immobilière Tuniso-Séoudienne Société anonyme

S.A au capital de : 15.600.000 dinars

Siège social : Centre Urbain Nord - Rue Mahmoud Shili International City Center (tour des bureaux) - 1082 Tunis

Registre National des entreprises 0031459E

Matricule Fiscal : 031459 EPM 000

En vertu du Procès-Verbal de l'assemblée générale ordinaire n°35 tenue à Tunis en date du 26 août 2019, enregistré à la recette des finances Charguia Tunis le 12 septembre 2019 sous le n° 19705773 quittance n° M089341, déposée au registre national des entreprises le 16 septembre 2019 sous le n° 201951575 il a été décidé ce qui suite :

1- L'approbation des rapports d'activités et des états financiers individuels et consolidés relatifs aux exercices 2016 et 2017.

2- L'approbation des conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des sociétés commerciales.

3- Donner quitus aux Administrateurs pour leur gestion concernant les exercices 2016 et 2017.

4- L'affectation du résultat aux exercices 2016 et 2017.

5- Accorder des Jetons de présence aux membres du conseil d'administration.

6- La désignation du cabinet CMC en qualité de commissaire aux comptes pour une période de trois ans 2018, 2019 et 2020 qui expire à l'issue de l'A.G.O qui statuera sur les états financiers 2020.

2019403140SANB2

Augmentation de capital

Notice destinée à l'information du public

Conformément aux dispositions de l'article 164 du code des sociétés commerciales

Dénomination : Société CARAVEL SA.

Forme : Société anonyme.

Siège social : Boulevard Mohamed Bouazizi Immeuble Maghrébia 1080 Tunis.

Objet social : La gestion hôtelière.

Capital social : 20 537 620 dinars en cours d'augmentation à 39 481 660 dinars.

Durée : 99 ans.

Matricule fiscal : 1159694Z.

Dépôt légal : Une copie du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 17/09/2019, enregistré le 23/09/2019 à la recette des finances rue de Paradis sous le numéro 19506631 quittance n0106012 a été déposée au Registre national des Entreprises le 23/09/2019 sous le n° AC031622019 où toute personne peut en prendre communication.

Modalités de l'augmentation : l'assemblée générale de la société décide d'augmenter le capital social de la société de la somme de 18 944 240 dinars pour le porter de 20 537 620 dinars à 39481860 dinars par la création de 1 894424 actions nouvelles d'une valeur nominale de 10 dinars chacune à libérer entièrement à la souscription et ce par compensation de créances certaines, liquides, exigibles et libres.

L'assemblée générale extraordinaire décide dans ce cadre la suppression du droit préférentiel de souscription en réservant ladite augmentation aux sociétés : Union financière Holding, la société industrielle d'accessoires des véhicules «SIAV», la société d'assistance, financière et Informatique « S.A.F.I », UNION FINANCIERE, la société de développement et de réalisation Industrielle et commerciale « SODRIC» et M. Nabil Essassi pour la totalité de l'augmentation du capital.

Délai de souscription 15 jours à partir de la date de la parution de la présente notice au Journal Officiel de la République Tunisienne avec la possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant expiration du délai de souscription.

2019403144SANB2

Société At-Tounessya Internet

Société anonyme au capital de 1.000.000 DT

13, Avenue Jugurtha Mutuelle ville le Belvédère 1002 Tunis

M.F :539698L/A/M/000

En vertu du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration n° 2 de l'année 2018 de la société At-Tounessya internet, daté le 28 mai 2018 enregistré à la recette des finances rue Enemsa Tunis sous le numéro M051381, quittance n° 18803557 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de 1ère instance de Tunis le 25 juin 2018 sous le n° D1550796, Mr Moez Maaref a été nommé Membre du conseil et président directeur général de la société At-Tounessya internet, Il succède à Mr Jawhar al-Ferjawi, qui a été nommé PDG de la poste Tunisienne.

2019403146SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Société International de commerce et de l'industrie SICI

Société à responsabilité limitée

Au capital : 1.000 dinars

N°98 rue 9007 Djebel Djelloud 1009 Tunis

M.F : 1320364Q/A/M/000

En vertu du Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire en date du 06 Août 2019 enregistré à la recette des finances de Rue du Sahel Tunis en date du 28/08/2019 sous le N° M042730 sous n° d'enregistrement 19701576 et dont deux copies ont été déposées au registre national des registres en date du 03/09/2019 sous dossier n° 201944435

Il appert :

- Qu'il a été décidé du changement du siège de la société à la nouvelle adresse au n° 98 rue 9007 Djebel Djelloud 1009 Tunis au lieu de la cité el Khadhra rue 66 n°27 1003 Tunis

- Anisi le changement de l'activité de la société de la fabrication des pièces mécanique au commerce général vente tous produits divers en Gros.

2019R02219SRLB2

Sté founoun chaussures

SARL capital 200.000 dinars

06 rue Mongi Slim ben Arous

Matricule fiscal : 1627882/J

Suivant procès-verbal de l'assemblée extraordinaire des associés en date du 23/09/2019 enregistré à la recette des finances de la nouvelle Medina le 23/09/2019 sous le n° 19703396 déposé un exemplaire au centre national du registre des entreprises sous le n°201955588 du 25/06/2019 les associés ont décidé :

• Nomination de MR Saber Mhiri gérant avec les pouvoirs les plus étendus pour une période indéterminée au lieu de MR Fethi el Ayadi

• Mise à jour des statuts.

2019R02221SRLB2

ALMERIA

Rue de La Bourse – immeuble Zarrad – Les Berges du LAC II

B192052000

MF : 750898C/P/M/000

Suivant procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du 30 janvier 2019 enregistré à la recette des finances le Lac – Tunis le 12 février 2019, quittance n°M014925, enregistrement n°19701000 de la société Almeria, MF : 750898C, sise à la rue de la Bourse immeuble Zazzad 3éme étage (B 31) les Jardins du Lac, Lac 2 Tunis dont 2 exemplaires ont été déposé au Registre national des entreprises de Tunis sous le n°20199958 il a été décidé de :

- Nommer Monsieur Aymen ben Romdhane en tant que gérant de la société pour une durée de trois ans venant à échéance à l'issue de l'assemblée générale devant statuer sur les comtes de l'exercice 2021 et ce en remplacement de Monsieur Samir Mrad démissionnaire.

Le présent avis a été publié aux journaux «Le Quotidien» et «Echourouk» le 30 août 2019.

2019R02227SRLB2

Avis

Suivant procès verbal de l'assemblée général ordinaire du 6 décembre 2018 enregistré à la recette des finances le Lac – Tunis le 6 février 2019, enregistrement n°19700855, quittance n°M012662 de la Société AVIASERVICES , MF : 1192970R/M/A/000, sise à la rue de lac Huron, les Berges du Lac, dont 2 exemplaires ont été déposés au registre national des entreprises de Tunis sous le n°201911684. Il a été décidé de nommer Monsieur Guillaunce Levrard en tant que gérant en remplacement de son prédécesseur démissionnaire Monsieur Christophe Bidaud pour une durée de trois (3) ans.

Le présent avis a été publié aux journaux «Le Quotidien» et «Echourouk» le 30 août 2019 avec rectification sur le journal « le quotidien » du 19 septembre 2019.

2019R02228SRLB2

Dissolution et nomination d'un liquidateur

La société IT SECURE SARL

MF 1115005/X/A/M/000

RC 824136802009

Suivant acte sous seing privé du 29/12/2017 enregistré à la recette des finances de Moknine le 03/01/2018 sous le numéro 18500008 quittance n° M000658 dont deux exemplaires ont été enregistrés au greffe de tribunal de première instance de Monastir le 26/10/2018 sous le numéro 201849987, il a été décidé ce qui suit : Dissolution de la société IT - SECURE SARL et nomination de Hafedh ben Hamida comme liquidateur.

2019S01061SRLB2

Société « l'africaine immobilière»

SARL au capital de 375 000 Dinars

Rue Haffouz Imm. Intilaka II. 1er étage escalier C Sfax

MF : 417933B

Aux termes du PV de l'AGO tenue le 09 novembre 2016, enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de sociétés de Sfax le 20 septembre 2019 sous le n°19806615; quittance M007018, il a été décidé d'autoriser Mr Jaleleddine Meziou d'acheter l'immeuble sujet du titre foncier n° 66066 Sfax auprès de la société «l'africaine immobilière».

2019X01194SRLB2

Société EXPERPACK

SARL au capital : 18000 DT

Siège Social : Route Saltania KM 15 - Sfax

MF : 1548857R/A/M/000

R.C : B 0814352018

Suivant P.V de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 10 Janvier 2018 et enregistré à la recette des finances d'enregistrement des actes - Sfax le 22 Janvier 2018, sous; le n° 18800456 quittance n° M000496 dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du tribunal de première instance Sfax le 13 février sous le numéro 20188656, il a été décidé ce qui suit :

- Approbation de la signature de chacun du gérant et cogérant suivants leurs présence sans exigence de la double signature.

2019B00312SRLB2

Société « Nebeurtex »SARL

Siège Social : Z.I 7110 Nebeur

Au capital de 10 000 DT

MF : 0019537 A/N/M/000

CNSS : 094722-50

Suivant P.V en date du 08/07/2019, enregistré à la recette des finances de Nebeur le 15/07/2019 sous n° 19700251, Quittance n°M006338. Dont deux copies ont été déposées au greffe du tribunal de première instance de Kef le 05/09/2019 sous le n°201945970 il a été mentionné :

* Nomination de la Sté La Générale D'audit et conseil commissaire aux comptes pour les années 2019,2020 et 2021.

2019C00089SRLB2

Societé Best Marble And Granit "BMG"

SARL

Capital social : 110.000 DT

Zone industrielle Sidi DAOUED

Identifiant Unique 1360251D

En vertu de l'acte sous seing privé qui rectifie et complémente l'acte sous seing privé de participation en nature dans le capital de la SARL en date du 02 et 03 mai 2019 enregistré auprès de la recette des finances Boulbaba Mrabet Gabés en date du 03/05/2019 sous n° 19703156 n° de quittance M 032024 dont deux copies ont été déposées au greffe du registre national des entreprises en date de 21/6/2019 sous numéro 201929939.

Comme rectification et complément du procès verbal de l'AGEO réunie le 25/09/2018 il a été décidé ce qui suit :

-Augmentation du capital social de 10.000 DT à 110.000 DT divisé en 11.000 actions de valeur 10 DT l'action.

-Acceptation d'un nouveau associé : M. Hichem Aouichaoui titulaire de la CIN n°05359315 délivrée le 02/02/2008 en tant qu'associé moyennant une participation en nature constituée de 1654 parts de la totalité 3308 de la parcelle de terrain composé de 2 parties situées dans la région d'ouled Amor Jerba Midoune Medenine objet de titre foncier n°45457 Medenine dénommé Elouns de valeur de 100.000DT

2019Z00170SRLB2

Société Best Marble And Granit "BMG"

SARL

Capital social 110.000 DT

Zone industrielle Sidi Daoued

Identifiant Unique 1360251D

1/ En vertu du P.V de l'AGEO réunie le 24/05/2019 enregistré auprès de la recette des finances Boulbaba Mrabet Gabés en date du 27/05/2019 sous n° 19703666 n° de quittance M 035697 - deux copies ont été déposées au registre national des entreprises en date de 21/6/2019 sous n° 201929939 il a été décidé ce qui suit :

*Approbation de l'acte sous seing privé qui rectifie et complémente l'acte de cession des parts sociales relatives à la participation en nature signé légalisé en date du 03/05/2019 enregistré auprès de la recette des finances Boulbaba MRABET Gabés en date 03/05/2019 n° d'inscription 19703156 n° de quittance M 032024.

*Approbation de l'augmentation du capital social décidée à l'AGEO réunie en date de 25/09/2018.

*Redistribution des parts sociales conformément à l'acte sous seing privé en date du 16 mai 2019 enregistré auprès de la recette des finances Boulbaba Mrabet Gabés en date 16/08/2019 n° d'inscription 19703416 n° de quittance M 034144.

2/ En vertu du procès verbal de l'AGEO réunie le 30/08/2019 enregistré auprès de la recette des finances Boulbaba Mrabet Gabés en date du 30/08/2019 sous n° 19705620 n° de quittance M 051203 dont deux copies ont été déposées auprès du greffe national des entreprises en date du 20/09/2019 sous n° 201953926 il a été décidé ce qui suit :

- Approbation de la mise à jour des statuts de la société BMG décidé le 29/08/2019 enregistré auprès de la recette des finances Boulbaba MRABET Gabés en date 29/08/2019 n° d'inscription 19705580 n° de quittance M 50958.

- Approbation de l'acte signé entre M. Hichem Aouichaoui et M. Ayed Elbez et BMG en date du 20/08/2019.

2019Z00171SRLB2

Société Best Marble And Granit "BMG"

SARL

Capital social 110.000 DT

Zone industrielle Sidi DAOUED

Identifiant Unique 1360251D

1/ En vertu d'un acte sous seing privé en date du 16 mai 2019 enregistré auprès de la recette des finances Boulbaba Mrabet Gabés en date 16/05/2019 n° d'inscription 19703416 n° de quittance M 034144 dont deux copies ont été déposées auprès du greffe du registre national des entreprises en date du 21/06/2019 sous n°201929939.

Comme rectification et complément du procès verbal de l'AGE réunie le 25/09/2018 il a été décidé ce qui suit : Mr Hichem Aouichaoui titulaire de la CIN n ° 05359315 délivrée le 02/02/2008 à Tunis cède 5000 parts sociales du capital de la société BMG à M. Ayed Elbez titulaire de la CIN n°03389233 délivrée en date du 28/10/2015.

2/ En vertu d'un acte sous seing privé en date 20 août 2019 enregistré auprès de la recette des finances Boulbaba Mrabet Gabés en date 20/08/2019 n° d'inscription 19705357 n° de quittance M 049459 dont deux copies ont été déposées auprès du greffe du registre national des entreprises en date du 20/09/2019 sous numéro 201953926. Il a été décidé ce qui suit : Rectification et complément de l'acte sous seing privé entre M. Hichem Aouichaoui et M. Ayed Elbez en date du 16 mai 2019 enregistré auprès de la recette des finances Boulbaba MRABET Gabes en date 16/05/2019 n° d'inscription 19703416 n° de quittance M 034144 et ce par annulation de l'article n° 2 du contrat cité ci-dessus.

2019Z00172SRLB2

Société WARI SHOP SARL

Identifiant Unique 1507640Z

Siège social : Rue Jalloull Fares dar Chaabane Nabeul

Suivant PV de l'AGE en date du 05/07/2019, enregistré à la recette des finances Dar Chaabane - Nabeul en date du 23/08/2019 (n° enregistrement 19701145, Quittance n° M037223) ; il a été décidé :

• l'entrée de nouveaux associés soit Mr Wissem CHAKCHOUK et Mme Chema HASSAIRI

• L'approbation de cession de parts sociales au non associés;

• L'approbation de la démission du gérant Mr. Sadek LAARIBI et nomination de Mme. Chema HASSAIRI en tant que nouveau gérant pour une durée indéterminée avec les pouvoirs les plus étendus.

• L'approbation du transfert du siège social de la Rue Jallouli Fares dar Chaabane Nabeul à tour des bureaux centre urbain nord 3ème étage app n° B03-1082 Tunis

Suivant actes de cession de parts sociales en date du 05/07/2019 et enregistré à la recette des finances Dar Chaabane-Nabeul en date du 23/08/2019 (n° enregistrement 19101144, Quittance N° M037218) ; la société ARVEA Product qui détient (3500 parts sociales) et Mr Sadek LAARIBI qui détient (1500 parts sociales) ont cédé leurs parts sociales pour le compte de Mr Wissem CHAKCHOUK et Mme Chema HASSAIRI.

Une copie de l'acte de cession, PV de l'AGE ont été déposés au Registre National des entreprises en date du 12/09/2019 sous le n° 201950370.

2019N00551SRLB2

Procès - verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2017

Société projet II international« SARL»

Capital 4.000 dinars

3 .rue Rmila cité Rmila route du relais 2076 la Marsa

Matricule fiscal n° 126700IF/A/M/000

RC : B24218932011

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27.06.2019 enregistré à la Recette de la Marsa le 28/06/2019 sous le N° 19703928 quittance n°99665 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 04-07-2019 sous le n°201932321 l'assemblée générale a décidé l'approbation des états financiers arrêtés au 31/ 12/ 2018 et donner quitus au Gérant et co-gérant.

2019403147SRLB2

STE BETEC (SARL)

Au Capital de : 50 000 DT

02 rue mer rouge Ariana 2080

R.C : B117542009.

Mat. Fiscal : 0578697CAM000

CNSS : 247369 -19

Suivant procès verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 06 septembre 2019 enregistré à la recette des finances Nelson Mandella le 06j-09-2019 sous le numéro 19802418 quittance n° M077469, il a été décidé;

-L'approbation des états financiers des années 2016-2017-et 2018.

-de donner quitus au gérant.

-de fixer le mandat du gérant pour 3 années 2019-2020-et 2021 son mandat expire le 30 juin 2022.

Dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 07/09/2019.

2019403148SRLB2

Poly Studio International

07 rue du citron-2070 -la Marsa-Ennasim

Matricule Fiscal : 792486QAM/000

N° AFF CNSS : 00340171-89

Liquidation définitive

L'An deux Mille dix neuf et le 27 juin à 12 Heures, Monsieur Patrice gérard HART liquidateur de la société poly studio international et en vertu de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 31 août 2015 enregistrée à la REAS le 02-09-2015 sous le n°15509200 quittance n°11282 ayant décidé la dissolution par anticipation de la société poly studio international « SARL»

Monsieur Patrice Gérard HART liquidateur a décidé :

1 - L'approbation des comptes arrêtés du 01-01-2015 au 21-06-2019

2- L'approbation de la cessation définitive de la société Poly studio international SARL à compter de ce jour.

3- de donner quitus au liquidateur pour sa gestion et le décharger de son mandat.

Un exemplaire de l'AGO du 27-06-2019 enregistré à la recette de la Marsa le 28-06-2019 sous le n°19503927 quittance n° 92660 a été déposée au centre national du registre des entreprises le 04-07-2019 sous le n° 201932321 et un exemplaire du PV de liquidation définitive enregistré à la recette de la Marsa le 28-06-2019 sous le n°19503929 quittance n° 92668 a été déposé au centre national du registre des entreprises le 01-08-2019 sous le n° 201937418.

2019403149SRLB2

L'univers de l'eau (SARL)

Au Capital de : 10.000 DT

Résidence : Ibn Rachik 4étg appt 180 El Menzeh 1. 1004 Tunis

R.C : B132502003.

Mat. Fiscal : 0842260CAM000

CNSS : 340408-35

Suivant procès verbal de l'assemblée générale ordinaire en date du 04 septembre 2019 enregistrée à la recette des finances Nelson Mandella le 04-09-2019 sous le numéro 19802365 quittance n° M077017, il a été décidé :

- L'approbation des états financiers des exercices 2013 à 2018 et donner quitus à Monsieur Belkacem Chabbouh Gérant de la société.

- Le renouvellement du mandat de Monsieur Belkacem Chabbouh gérant de la société L'univers de l'eau pour une période de trois années 2016-2017 et 2018 son mandat expire le 30 octobre 2019.

Dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 05/09/2019 sous le n° 201946405.

2019403150SRLB2

Société TN studio « SARL »

Capital 10 000 dinars

3 rue Rmila cité Rmila route du relais 2076 la Marsa

Matricule fiscal n° 895892WAM000

RC : B2447312004 CNSS 340786-25

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27/06/2019

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27.06.2019 enregistré à la recette de la Marsa le 28/06/2019 sous le n° 19703925 quittance n°M66954 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 04072019 sous le n°201932321

- Les associés ont décidé :

L'approbation des états financiers arrêtés au 31 12 2018 et donnent quitus à Monsieur Patrice Gérard Hart et Monsieur Olivier Georges Hart respectivement gérant et co-gérant de la société T N studio « SARL» pour la période ci-dessus indiquée.

2019403151SRLB2

AGILE NETWORK « SUARL»

Au capital de : 1.000 DT

16 rue de Palestine 1002 Tunis

Mat fiscal : 1458179/C/A/M/000

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 septembre 2019

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12.09.2019 enregistré à la recette de la Nelson Mandella le 12/09/2019 sous le n° 19802534 quittance n°78593 dont un exemplaire a été déposé au centre national du registre des entreprises le 20-092019 sous le n°201954090.

-L'assemblée générale a décidé l'approbation des états financiers des années 2016-2017-et 2018 et donner quitus au Gérant.

-L'assemblée générale a décidé de fixer le mandat du gérant pour une période de 3 années 2019-2020 et 2021 son mandat expire le 30 juin 2022.

2019403152SRLB2

BIC BIZERTE SARL

Société à Responsabilité Limitée Non - Résidente

Capital Social : 21.700.000 Euros

6, Rue Ibn Hazm, Cité Jardins, Le Belvédère, 1002 Tunis MF:1174257/V/A/M/000

CNSS : 321346-82

* Suivant une décision du gérant du 5/6/2019 enregistrée à la recette des finances cité Mahrajane, 1082 Tunis le 2/9/2019 sous Qn°M077407E n°19805100.

* Le gérant a décidé de déléguer au profit de Mr Tarak Aouji le pouvoir de représenter la société auprès des administrations tunisiennes.

_ Dont un exemplaire de la décision a été déposé au centre national du registre des entreprises sous l'identifiant unique n°1174257V le 13/9/2019

2019403160SRLB2

Avis

En vertu du PV de l'AGE du 17/6/2019 enregistré à la recette des finances à la charguia le 18/6/2019 sous n°1970365 quittance n°M068710, les associés de la société BATAM Immobilière SARL dont le capital 150.000 DT RC :B 151662003 et MF : 417986QPM000 ont décidé :

1- Le Transfert du siège social du n°38, rue 8600, 2ème étage, B 210, zi charguia 1, Tunis au n° 12 rue Médinet Beit Lahm ,Dar Fadhal .La Soukra 2036 Ariana.

2- Approbation des états financiers arrêtés des années 2015, 2016, 2017 et 2018

3- Mise à jour des statuts en conséquence

Tous les documents ont été déposés au greffe du centre national du registre des entreprises le 4/07/2019 sous le n°201932357.

2019403162SRLB2

Avis

En vertu du PV de l'AGE du 17/6/2019 enregistré à la recette des finances à la charguia le 18/6/2019 sous n° 19703676 quittance n°M068711, les associés de la société TECHNOPLAST TUNISIE,SARL, dont le capital 20.000 DT, RC :B2468812008 et MF: 1069285JAM000 ont décidé:

1- Le transfert du siège social du N°38 rue 8600, 2éme étage, zi charguia 1, Tunis au n° 12 rue Médinet Beit Lahm Dar Fadhal La Soukra 2036 Ariana.

2- Approbation des états financiers arrêtés des années 2008 au 2018

3- Mise à jour des statuts en conséquence

Tous les documents ont été déposés au greffe du centre national du registre des entreprises le 4/07/2019 sous le n°201932357.

2019403163SRLB2

Nomination d'une nouvelle gérante et cession de part

Société MUSIQUE ET CONFORT SARL

Siège social : 26 Rue Mongi Slim - Tunis

Suivant le procès -verbal de l'assemblée générale extraordinaire datée le 12 août 2019 de la Société "MUSIQUE ET CONFORT" SARL enregistré à la recette des finances Bab Souika le 02 septembre 2019 sous le N°19702108 quittance n°M066499, les associées ont désigné une nouvelle gérante de la dite société en remplacement du défunt monsieur Slim Abdmouleh décédé le 28 juin 2019 Suivant acte de cession de parts en date du 03/09/2019 enregistré à la recette des finances de Bab Souika en date du 13/09/2019 quittance n°M 069007 enregistrement N° 19102314, Madame Majida Ayadi a cédé à monsieur Yessine Abdemouleh et Me Yesmine Abdemouleh deux cent (200) parts sociales du capital de la société.

Cette publication a été publiée au centre national du registre du 19 septembre 2019 sous le numéro 201953604.

2019403168SRLB2

Société Squaretek Tunisia "SARL"

au Capital de 10.000 dinars

Siège social : 38 rue d'Irak 2036 La Soukra,

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 04 septembre 2018, enregistré à l'Ariana le 19 octobre 2018, n°109065 de quittance, n°18707641 d'enregistrement et déposé en double exemplaires au greffe du tribunal de 1ère instance de l'Ariana le 28 novembre 2018, sous le n° 201856075, il a été décidé la ratification de la démission de Mme Héger Ben Meriem de son poste de gérante et la nomination de Monsieur Wadï Romdhane en tant-que nouveau gérant de la société pour une durée indéterminée et avec les pouvoirs les plus étendus.

2019403173SRLB2

Société Carthage des Eaux Minérales « SOCEM »

Société à Responsabilité Limitée

Au Capital social de 11.673.000 Dinars

Siège Social : Résidence Haifa 1, Ain Zaghouan Nord, Tunis

Suivant P.V de l'AGE en date du 29/06/2019 enregistré à la Goulette le 09/07/2019 Q. 86374, E.19703888, il été décidé d'approuver la donation de la nupropriété par Monsieur Othman Gouadria de 30999 parts à Monsieur Chiheb Gouadria, et de, 31000 parts à Monsieur Jamel Gouadria et suivant P.V de l'AGE en date du 01/07/2019 enregistré à la Goulette le 09/07/2019 Q. 86369, E.19503887, il a été décidé l'augmentation du capital à 11.673.000, et suivant P.V d'assemblée générale extraordinaire en date du 04/09/2019 enregistré à la Goulette le 23/09/2019 Q. 106186, E.19705591, il a été décidé d'approuver l'adoption des statuts mis à jour sans création d'une nouvelle personne morale, et des originaux des dits P.V ont été déposés au greffe du Registre national des entreprises le 25/09/2019 sous le n°201956188.

2019403175SRLB2

STES UNIPERSONNELLES A RESPONSABILITE LIMITEE

Nomination d'un deuxième gérant

Société SO Qui Ma Sfax

Société SU.A.R.L

MF : 1636474 X

Suivant procès verbal du 19/09/2019 enregistré à la recette des finances l'API de Sfax sous le n° 1980665 quittance n°M007074 a été nommé Monsieur Hassen ben AbdelKader Koubaa comme deuxième gérant, dont deux exemplaires ont été déposés au centre national de registre de commerce à Sfax du 24/09/2019 sous n° 1636474X

2019X01199SRUB2

Ajout d'une activité pour une SUARL

Société KARAMET TECHNOLOGY AND DEVELOPMENT "KTD"

Capital : 60 000 Dinars

Siège social : 89 avenue de la liberté 1000 Tunis

Etablissement secondaire : 11 Bis Avenue des états unis d'amérique 1002 Tunis.

MF : 0922644 L - RC : B2428992005

En vertu de l'assemblée générale extraordinaire du 20/09/2019 enregistrée à la recette des finances de Tunis de la rue d'Autriche le 20/09/2019 n° de quittance M079992 et n° d'enregistrement 19704039.

L'assemblée générale a décidé l'ajout de l'activité suivante :

L'étude, la commercialisation, la distribution et l'installation des panneaux photovoltaïques. Cette activité sera exercée à l'établissement secondaire sis au 11 Bis Avenue des états unis d'Amérique 1002 Tunis.

Le dossier d'ajout d'activité susmentionnée a été déposé au registre national des entreprises de Tunis le 25/09/2019 sous le n° 201955975.

2019403157SRUB2

SOCIETE MANIFIQUE TRADING SUARL

Au Capital de 150 000.000 dinars

2ème Etage Imm. HOUCEM ELAOUINA TUNIS 20145

MF 1373327AAM000

Suivant acte sous seing privé en date du 25/03/2019 enregistré à la recette de l'enregistrement des actes de société de Tunis en date du 28/03/2019, quittance n°M2416 : enregistrement n°19801868, dont deux exemplaires des PV ont été déposés au registre des entreprises Tunis en date du 21/05/2019 N°201917870.

Il a été décidé ce qui suit :

- Cession de toutes les parts sociales de l'associé ALI FAREJ MOHAMED YAKOUB à MR MHAMED MILED MHAMED SULTAN

- Démission du gérant ALI FAREJ MOHAMED YAKOUB

- Désignation de Mr MHAMED MILED MHAMED SULTAN Gérant de la société

2019403176SRUB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente en date du 28/08/2019 et 30/08/2019 et 03/09/2019 enregistré à la recette des finances de la Marsa le 05/09/2019 quittance numéro 122406, Monsieur Youssef Halouani et madame zeineb Abid veuve Halouani ont cédé la totalité de leurs parts dans le fonds de commerce avec toutes ses composantes corporelles et incorporelles ayant pour activité la papeterie et librairie sise à l'avenue 20 mars numéro 9 la Marsa, à madame Emna Halouani.

Les oppositions sont acceptées entre les mains de Maître Zoubeir Mrabet à l'adresse de son bureau sis à l'avenue Habib Bourguiba numéro 21 bureau 6 deuxième étage dans les délais légaux à partir de la parution du présent avis au JORT. Cette annonce est publiée aux journaux le temps et assabah en date du 20/09/2019.

2019T01343FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 17/09/2019 et rédigé par M. Zouheir Mdhaffar et enregistré à la recette des finances Diar Al Wafa Sfax le 19/09/2019 quittance 93398 enregistrement n° 19204403, la société « STE TEMSEH Services», société unipersonnelle au capital de (30.000.000 DT), matricule fiscal 1268759G, immatriculée au registre du commerce du Tribunal de première instance de Sfax sous le n° B81192262012, dont le siège social est à l'avenue Farhat Hached à côté de la station AGILE 3000 Sfax représentée par son gérant, M. Abdejalil Cherif, C.I.N n° 01087894 délivrée à Tunis le 15/07/2000 a vendu le fonds de commerce relatif au local sis à l'avenue Farhat Hached à côté station AGIL 3000 Sfax consistant en la vente de matériels agricoles et de pièces de rechange à la société Kamoun et fils, société à responsabilité limitée, au capital de 150.000 DT, dont le siège social est situé au 18 rue d'Italie, Tunis, immatriculée au registre du commerce du tribunal de première instance de l'Ariana, sous le numéro B0352232016, matricule fiscal 1441182H, représentée par son gérant, M. Sofian Kamoun, C.I.N n°09043984 délivrée à Tunis le 14/11/2014 demeurant à la route de Soukra KM 4 Ariana.

Toutes les oppositions seront reçues au cabinet de M. Zouheir Mdhaffar, 90 Avenue Carthage Tunis jusqu'à l'expiration d'un délai de 20 jours après la publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet Avis a été publié au journal Assahafa le 25/09/2019.

2019T01348FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé dument enregistré à la recette des finances de sidi hssin Tunis le 19/09/2019 reçu n° MO84122 n° enregistrement 19202801 monsieur Sadok ben mongi khamouri demeurant à 10 rue Nawar Wed Geriana Manouba a vendu la totalité de fonds de commerce sis 40 rue hssin day cité fola hrairia Tunis 2087 à monsieur Kais ben Mouldi lahmar demeurant au 34 rue okhouene résidence aziz manouba.

Avis de cette vente a été publié au journal quotidien Echourouk le 25/09/2019.

Les oppositions doivent être faites chez le vendeur 10 rue nawar wed Geriana Manouba.

2019T01351FCCC2

Vente d'un fonds commercial

En vertu du contrat enregistré à la recette des finances Ezzahra le 20/09/2019 quittance n°M042929 enregistrement n° 19201711

Mr Eskander Telich vend tout le fonds de commerce pour activité ventes des épices et alimentation générale situé rue 14 janvier 2011 n°30 Ezzahra à Mr Youssef Mchabet

Toute les oppositions doivent être déposées entre les mains de l'acheteur au local de fonds du commerce sis rue 14 janvier 2011 n°30 Ezzahra dans un délai de 20 jours.

Cette annonce est publiée au journal Quotidien le 24/09/2019.

2019R02212FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de cession de F.C enregistré à la recette des finances Radés le 22/10/2016 sous le n° 16201697 Quitt. M043380, Aiechi Mohamed Badiss a vendu à ben Mime Bilel l'ensemble de fonds de commerce « station de lavage» sise au 29 AV de Brise Radés Plage.

Les oppositions doivent parvenir au 4 Driba Bourokaa Kairouan au nom d'aiechi Mohamed Badiss dans les vingt jours qui suivent la publication au JORT. Une publication est faite au chourouk et le quotidien le 26/09/2019.

2019R02215FCCC2

Avis

Suivant acte sous seing privé rédigé par maître yosra hadj ahmed le 18/09/2019 et immatriculé à la recette des finances de la cité administrative de l'Ariana le 19/09/2019 sous le n° 19204189 reçu n° M112930 en vertu duquel monsieur Mohamed Ali saidani sis à rue Abouelatehia cité la gazelle Ariana vend à monsieur Adel Amri sis à l'immeuble 3 appart 24 cité des jardins Ariana le fonds de commerce sis au 48 avenue Habib Bourguiba El gazella Ariana consistant en un café portant le nom du« café el yasamine», toutes les oppositions doivent être établies dans un délai du 20 jours à partir de la publication de cet extrait au journal Officiel au bureau de maître yosra hadj ahmed sis au numéro 6 rue Mohamed Hejaij immeuble tej Ariana nottant que le même extrait est publié au journal echourouk du date du 26/09/2019.

2019R02222FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 23/9/2019 enregistré à la recette des finances de Mourouj le 23/9/2019 quittance n° M 075217 enregistrement n019203792) Sté Swebni de service et sécurité (RC: B 02192952016), a vendu la totalité du fonds de commerce exploité de tout commerce dans le local sis au 184 rue de Martyrs Mourouj 3 - 2047 Mourouj , avec tous ses éléments corporels et incorporels à la Sté Dream Access Retail (RC: B 0144372017).

Les oppositions seront acceptées à partir de la publication de la présente annonce au cabinet d'avocat Maître Sami Souissi ayant son étude au 4 rue de Marseille Tunis.

Toutes les oppositions après les délais légaux seront nulles et non avenues.

L'annonce est publiée au journal Quotidien du 26/9/2019.

2019R02225FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de la Marsa le 19 Avril 2019 (quittance n° M 65139 enregistrement n°19202343) Mme Aycha Ameri (M.F : 000/ C/N 1571919

Z), titulaire de la carde d'identité n° 07727381 du 28/6/2012 a vendu la totalité du fonds de commerce exploité dans toute activités commerciale dans le local sis au 22 rue de stade la Marsa, avec tous ses éléments corporels et incorporels à Mr Walid Aliani titulaire de la carte d'identité n° 04763511 du 11/7/2013 et Moez Aloui titulaire de la carte d'identité n° 06550535 du 23/5/2014.

Les oppositions seront acceptées à partir de la publication de la présente annonce au cabinet d'avocat Maître Sami Souissi ayant son étude au 4 rue de Marseille Tunis.

Toutes les oppositions après les délais légaux seront nulles et non avenues.

L'annonce est publée au journal le Quotidien du 11- 07- 2019.

2019R02226FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Mourouj le 20/09/2019 quittance n° M074729, enregistrement 19203737. Mme Sonia bent Amara ben Ibrahim Ghali a vendu la totalité du fonds du commerce exploité en tant que vente fruits secs sise à 32 Avenue Martyrs à Mrs Mohamed Ben Sgheir Ben Salem Sgheiri et Belhsen ben Sgheir ben salem Sgheiri .

Les créanciers doivent faire oppositions entre les mains dde l'avocate Anene ben Hamouda à son bureau sis à route Sousse km 7 Ben Arous dans les 20 jours de la publication du présent avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achorouk et le Quotidien le 27/09/2019.

2019R02231FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous- seing privé 06/09/2019 enregistré à la recette des finances de Sousse le 09/09/2019 sous le n° 19203121 Amine Ben Salem LADHARI (titulaire de la CIN 12805684) domicilié a Awled LADHARI chat Meriem Sousse a vendu à Wael Ben Mohamed Dhaw (titulaire de la CIN 09338936) domicilié à Chwicha Sidi Bou ALI Sousse la totalité du fonds de commerce du local exploité maintenant comme «vente et réparation des outils électroniques» situé à 159 rue nationale n0 1 hammam Sousse enregistré au registre national des entreprises sous n° 1426728G.

Les oppositions doivent être adressées au local du maître Mohamed Amine Latrach à immeuble Zrouga Trocadéro Sousse et ce dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis.

Le présent avis a été publie au journal (Echourouk) n 10280 du 14/09/2019.

2019S01050FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 13/09/2019 enregistré à la recette des actes des sociétés de Sousse le 19/09/2019 quittance n° M003727 la. société librairie Elmajed titulaire du MF n° 1199902J a vendu à la société OK PRINT titulaire de la MF n°1636600J tout le fonds de commerce exploité dans la vente des fournitures scolaires bureautiques et imprimeries sis au BVD 20 Mars Sousse.

Les éventuelles oppositions doivent se faire dans un délai de vingt jours entre les mains de Maître Mohamed BARHOUMI Avocat à la cour de cassation à son étude sis à la Rue 22 Janvier 1952 Sousse.

Cet avis a été publié aux journaux La Presse et Essahafa du 21/0912019.

2019S01051FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat, rédigé par l'acte sous seing privé daté du 28/08/2019 enregistré à la recette des finances rue 3 septembre 1934 Sousse le 29/08/2019 quittance n°M057675 enregistrement n°19201690, le fonds de commerce sis à cité Taamir route Msaken en face d'une Bouassida Plast, Sousse qui a pour objet la vente de produits d'alimentation générale, produits de nettoyage et épices, titulaire de l'identifiant unique n°0916882L, a été vendu par Mr Hazem Ghannay C.I.N n°02068067, à Mme Hamida Sakli, C.I.N n°02843958.

Les oppositions seront effectuées dans les délais fixés par la loi au local du fonds de commerce sis à cité Taamir route Msaken en face d'usine Bouassida Plast, Sousse Sousse.

Un extrait du contrat sus indiqué est publié aux journaux « Echourouk » et «le Quotidien» du vendredi 20 septembre 2019.

2019S01058FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé du 20 août 2019 et 11 septembre 2019 enregistré à la recette des finances rue Victor Hugo à Sousse le 24 septembre 2019 quittance n° M063852 enregistrement n° 19202681 , Hanene bent Abdelaziz Tlili demeurant rue Mohamed Atia Khezama ouest, Sousse, titulaire de la carte d'identité nationale n° 02043882 délivrée le 24/07/2001, a vendu au nom de Kaies ben Abdelaziz Tlili, demeurant 7 cité Taamir Sousse rue Mohamed Atia Khezama ouest Sousse, titulaire de la carte d'identité nationale n° 08476486 délivrée le 10/05/2002, en vertu d'une procuration du 29 Janvier 2018 enregistrée à la recette des finances de Hammam Sousse le 03 Juillet 2019 quittance n° 72664 enregistrement n° 19803056, à Haythem ben Hefaiedh ben Boujemaa Bouraoui, demeurant rue Mohamed Atia Khezama ouest Sousse, titulaire de la carte d'identité nationale n° 09261220 délivrée le 26 Janvier 2012 la totalité du fonds de commerce destiné à toutes les activités commerciales sis Avenue Abdeihamid Kadhi Sousse, et non inscrit au registre de commerce.

Pour toute opposition dans le délai de vingt jours à partir de la publication du présent avis au journal Officiel de la République Tunisienne s'adresser à l'acheteur Haythem ben Hefaiedh ben Boujemaa Bouraoui sis Avenue Abdelhamid Kadhi Sousse.

Cette annonce a été publiée aux journaux «Assahafa » et «La Presse» du 26 septembre 2019.

2019S01063FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé 11/9/2019, enregistré à la recette des finances Victor Hugo Sousse le 17/9/2019 sous le n°19202592, reçu M062698. Monsieur Salem ben Bechir Ammar titulaire de CIN n°02808089. A vendu à Monsieur Achraf ben Mohamed Yousfi, CIN n° 12839648 demeurant rue Ali ben salem ksibet chat sousse son fonds de commerce «article traditionnel» sis rue corniche Sousse avec tous ses éléments corporel et incorporels. Toute opposition sera recevable dans les 20 jours de la republication du présent avis au jort entre les mains de acheteur à son adresse sis Rue Ali ben salem ksibet chat Sousse cette annonce est publiée au journal quotidien le mercredi 25/09/2019.

2019S01064FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous-seing privé en date du 11/10/*2018 enregistré à la recette des finances de Ksar-Hellal 13/12/2018 n°18202348 d'enregistrement n° du reçu M071769.

Hajer Dimassi a cédé à Adem Tilouche résident Av. Ahed Tlili Ksar-Hellal la totalité du fonds de commerce sis à Av. Farhat Hached Ksar Hellal avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions auront lieu dans les 20 jours qui suivent la publication du présent avis au journal Officiel de la République Tunisienne entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce.

Cet avis a été publié au journal "Echourouk" du 27/09/2019.

2019S01072FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous- seing privé en date du 09/09/2019 enregistré à la recette des finances de Hammamet en date du 23/09/2019 sous N° 19204342, quittance n° M120596, Mr Hatem Ben Mohamed Benmebrouk a vendu à la Société, Kairouan Décor représentée par son gérant , le fonds de commerce exploité à la vente des fruits Secs sis avenue Abu-Dhabi Kharouba Hammamet avec ses éléments corporels et incorporels, les parties ont élu étude maître Diouani Maher sis avenue Ibn Aljazzar imm Dar Alhamad Sousse pour la réception des oppositions dans un délai de vingt jours.

Cette annonce est parue au quotidien echourouk le 27/09/2019.

2019S01073FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de

Abou kacem Chebbi Sfax le 17/09/2019, sous n° 19202820, quittance n°M115732 Monsieur Abdesalem ben Khlifa a vendu et cédé à La société les deux frères de Broderie et Serigraphie la totalité du fonds de commerce situé à l'immeuble Salma rue Taher kamoun Sfax aménagé pour la vente des chaussures et des sacs. Les éventuelles oppositions seront acceptées dans les vingt jours au plus tard, suivant la publication de la cession du fonds de commerce au journal officiel de la République Tunisienne et seront reçues entre les mains de lacheteur.

La vente a été publiée dans le journal « ASSABAH » et le journal «LE TEMPS» le 21/09/2019.

2019X01196FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte enregistré à la recette des Finances Gremda Sfax le 10/09/2019 quittance n°M080461 enregistrement n°19202113 Maha bent Ammar ben Hmaida Echi CIN°08193956 identifiant unique 1388070W a vendu à Amel bent Hamda ben Salami ben Rhouma CIN° 08832800 adresse Bir ben Ayed Manzel Chaker Sfax la Totalité du fonds de commerce destineé à la vente de fourniture scolaire au détails sis route de Gremda Km 2 rue 375 Ayne Chikh Rouhou n° 26 Sfax avec tous ces éléments corporels et incorporels.

Les oppositions se feront entre les mains de l'acheteur dans les 20 jours à partir de la publication de cet Avis au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux le quotidien et Ehourouk le 25/09/2019.

2019X01202FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé légalisé 20/09/2019 et enregistré à la recette des finances Gremda le 25/09/2019 sous n° de la quittance M084104 n° d'enregistrement 19202250, Rim khazri a vendu à Nabil Abida la totalité du fonds de commerce destiné (Vente de Fruits secs au détail) au local situé à la route kayed Mhamed km 4 prés du ceinture.

Les oppositions peuvent être formulées entre les mains de Maître Mallek Sami. sis Rue abou kacem Chebbi Imm Elissa centre bloc A 1er étage n° 103 Sfax, dans un délai de 20 jours a partir de la publication de cet avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée dans le journal «Echourouk» du 27/09/2019.

2019X01209FCCC2

Vente d'un Fonds de commerce

Mr Mourad ben Ali ben Mohamed Kerrou a vendu pour md. Nejia bent Ahmed ben Ali ben Abdallah la totalité du fonds de commerce sis à la rue Kilani Metoui, consacre pour vente en détail dit «Otria», par acte sous seing privé daté le 08/08/2019 enregistré le 04/0912019 à Guttar reçu n° 15352 enregistrement n° 1900415, publié à Assabah quotidien page 5 du 7 septembre 2019. Toute appositions doit être déposées chez Maître Taieb Omar à Gafsa dans 20 jours à partir de la publication au JORT.

2019D00099FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé rédigé par Maître Rostom ben Jabra, avocat demeurant à Gafsa, en date du 18/09/2019 et enregistré à la recette des finances de Gafsa le 19/09/2019, reçu n°19205120, quittance n°M035819, Mme Rim bent Boubaker Azzouz a vendu à Mr Monji ben Rached Rachdi la totalité du fonds de commerce destiné à la vente du cristal sis à la rue Palestine, Cité Ennour Gafsa.

Les oppositions seront reçues entre les mains du Maître Rostom ben Jabra, demeurant à l'avenue Kilani Metaui Gafsa, et ce dans un délai ne

dépassant pas les vingt jours à partir de la publication de la présente au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal «Alchourouk» du 24/09/2019.

2019D00100FCCC2

Cession des parts d'héritages d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 13/09/2019 à Gafsa et enregistré à la recette des finances de Gafsa le 18/09/2019 quittance N° M035768 reçu N°19105114. Monsieur NADER KHALFALAH et MOHAMED KHALFALAH et MONTASAR KHALFALAH et MOHTADI KHALFALAH ont cédé à madame HAYETTE OMAR leurs parts d'héritage du fonds de commerce connu restaurant les amis sis à rue Eben Zaydoune Gafsa.

Les oppositions seront reçues dans un délai de 20 jours à compter de la parution de présent avis entre les mains de maitre ZAROUANI CHAWKI avocat rue Farhat Hached Gafsa.

2019D00101FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite à un acte sous S.P le 20/09/2019 enregistré auprés de recette des finances de Medenine le 20/09/2019 sous n°19203309 quittance MO91668 ; Mme Haded Jamila épouse Moncef Millouchi, CIN n°05774109 a vendu à Mr Dhaou Akrout CIN n°05788399 le fonds de commerce sujet du café situé à Hessi Amor Médenine nommée Maazim I.U: 1121281E les oppositions probables seront reçues auprès de la vendeuse Mme Haded Jamila A l'adresse selon le contrat : chez Mr Milouchi Moncef école privée la liberté Medenine dans un délai de 20 jours légaux à compter de la publication du pressant avis au Journal Officiel de République Tunisienne. Cet avis sera publié aux journaux Le Quotidien et Echourouk du 01/10/2019.

2019M00344FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu de l'acte SSP du 11/09/2019 enregistré à la recette des finances de Jerba le 23/09/2019, quittance n° M079407, enregistrement n° 19203470, les héritiers du défunt Sadok Anane : Amel Chahed, Hatem Anane, Dhoha Anane, Dorra Anane et Hajer Anane, demeurants à Houmet Souk Jerba, ont vendu à Mr Saber Labassi demeurant à Houmet Souk Jerba, le fonds de commerce d'une pharmacie située à l'avenue Habib Bourguiba, Houmet Souk Jerba.

Les oppositions doivent être déposées entre les mains du Maître Fatma Ezahra Hamdani ayant son cabinet à l'avenue Habib Bourguiba, Houmet Souk Jerba, et ce dans les 20 jours qui suivent la publication au journal officiel.

Cette annonce est publiée aux journaux Echrououk et le Quotidien du 25/09/2019.

2019M00345FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 11/09/2019 enregistré à la recette des finances de Djerba Houmet Essouk le 16/09/2019 (quittance N° M056542 enregistrement N°4202864) Mr Mohamed Elhoussine Derbah titulaire de la CIN° 13407799 délivrée le 23/08/2018, a vendu à Mr Mohsen Saoud Titulaire de la CIN N° 05702275 délivrée le 08/07/2002 la totalité du fonds de commerce destiné à tout commerce exploité au local N° B 10 sis à Midoun centre Midoun Djerba.

Les oppositions auront lieu entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds sus-indiquée dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

2019M00346FCCC2

Donation

Par un acte de donation rédigé far les deux notaires à Gabès Aouidet Taher et son acesseur le 13/09/2019, enregistré à Gabès le 16/09/2019, quittance M054029, par laquelle Mohamed Moncef ben Habib Mokhtar a fait donation à son fils Farouk de 55 % du fonds de commerce de sa pharmacie située au 250 Avenue Farhat Hachad à Gabès, registre de commerce A1120341996.

Une annonce a été faite sur le journal «ECHOUROUK» du 24 septembre 2019.

2019Z00166FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé en date du 19 septembre 2019 enregistré à la recette des finances de Gabès le 20 septembre 2019 n° de quittance 55000 et n° d'enregistrement 19206254 Amel bent Ahmed ben Mabrouk a vendu à Salha bent Mohamed Chaffer la totalité d'un fonds de commerce réservé à la vente du prêt à porté avec ses éléments corporels et incorporels sis à 192 rue Mohamed Ali Gabès. Les oppositions seront signifiées entre les mains de l'acheteuse à son domicile élu au 192 rue Mohamed Ali Gabès dans un délai de 20 jours à partir de cette publication.

2019Z00167FCCC2

Vente d'un fonds de Commerce

Selon acte sous - seing privé en date du 12/09/2019 enregistré à la recette des finances de korba en date du 12/09/2019 (quittance n°M046249), Mr Haddad Marwen titulaire de la CIN

06374270 a vendu à Mr Weslati Wassim titulaire de la CIN 09801037, le fonds de commerce sis avenue Farhat Hached Korba destiné à la vente des légumes.

Les oppositions seront déposées au domicile élu de l'acheteur sis rue Monji Bali Korba dans un délai de 20 jours a partir de la date de cette publication.

Cette annonce a été publiée au journal «chourouk» le 21/09/2019.

2019N00545FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant acte notarié rédigé par les huissiers notaires Mr Mohamed B Aswad Abd El Kader et Mme Chiraz Gdena entre Mr Lotfi B Ahmed B Sadok Dherif en tant que donateur et Mr Karim B Ahmed B Sadok Dherif en tant que bénéficiaire daté du 15 août 2019 enregistré à la recette de finances Taib Mhiri Nabeul le 29/08/2019 quittance n° M075643 , il a été mis en exécution la donation de la totalité du fonds de commerce en tant que commerce de volailles sis à l'avenue Habib Bourguiba Dar Chaabane Fehri.

Les oppositions seront adressées au bénéficiaire au domicile du fonds de

commerce sus indiqué dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne,

Cette annonce est parue au journal la presse du 25/09/2019.

2019N00546FCCC2

AVIS

Suivant un acte sous-seing privé en date du 23/9/2019, enregistré à la recette des finances de Nabeul avenue Taieb MHIRI le 24/9/2019 quittance n° M081617 enregistrement n° 19203093 madame Rim TAOUS a vendu à madame Ahlem AISSA la totalité du fonds de commerce sis à l'avenue 2 mars à Nabeul pour le prix de vingt deux mille cinq cent dinars.

Les oppositions peuvent être formulées au domicile élu au cabinet de maitre Hichem BELHADJ HMIDA sis à la rue Mohamed TLATLI, immeuble Dream city 3ème étage app n°303 Nabeul dans un délai maximum de 20 jours à partir de la publication de cet extrait au journal officiel.

Cet avis a été publié au journal «La Presse» du 27/09/2019.

2019N00552FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon un acte sous seing privé rédigé par maître Riahi Amara avocat à Beja en date du 29 août 2019 enregistré à la recette des finances de Beja sous le n°19204018 reçu n° M050389 le 03 septembre 2019 les nommés : les héritiers de Hassan ben Mohamed jabri : M Yamina Zouaghi et ses enfants Nawfel, Imed, Boutheina, Ibtissem et Imen Jabri ont vendu à M Radhwen Bouzaein la totalité du fonds du commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels du local commercial situé au n° 8 - l'avenue de France - Béja, destiné à la vente des chaussures.

Toute opposition devra se faire auprès de l'avocat rédacteur de l'acte à son bureau situé A l'avenue de France Béja.

Cette annonce a été déclarée aux journaux echourouk et le quotidien le 25 septembre 2019.

2019J00086FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de Menzel bourguiba le 12/09/2019 reçu n° M059962 enregistrement n°19202133 Madame Dahbia Hamami vend à Mr Mohamed Dawadi le fonds de commerce situé rue Farhat Hached Mel Bourguiba

Toute opposition aura lieu chez l'acheteur, rue Farhat Hachad Mel Bourguiba dans les 20 jours suivant l'annonce au journal officiel

Un extrait de vente a été publié aux journaux « Echourouk » et le « Quotidien» le 19/09/2019.

2019W00257FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 02/09/2019 enregistré à la recette des finances de mateur en date du 3/09/2019 sous le n°19201675 quittance n°M048058 Mme Dhekra Mersani a vendu à M. Khaterchi Riadh la totalité du fonds de commerce exploité dans le local situé Batha el houta sidi Aabdallah Mateur à l'exploitation d'une activité de commerce divers.

Il est à noter que toute opposition doit se faire dans le local situé batha el houta sidi aabd allah Mateur, et ce, dans un délai ne dépassant pas 20 jours de la parution de cette annonce au jort.

Cette vente a été publiée dans les journaux le quotidien et echourouk en date du 12/09/2019.

2019W00258FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu du contrat enregistré à la recette des finances de Bizerte le 22/05/2019 sous le n° 19202404, quittance n° M49559 Monsieur khalil Elmejldi a acheté de la société Olympia la Pittura Italiana distribution (SARL) R.C n° B151284422017, MF 1519596C la totalité du fonds de commerce exercé dans le local établi avenue Ali Nuri corniche Bizerte à exercice commercial moyennant le prix de 45 mille dinars (45.000.000).

Le présent avis a été publié au journal Chourouk du 14/09/2019.

Toutes les oppositions au paiement du prix entre les mains du vendeur doivent être exécutées à l'adresse de l'acheteur sise N° 59 rue Salaheddine El Ayoubi Mateur Bizerte dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à partir de la date de la publication du présent avis au journal officiel de la République Tunisienne.

2019W00259FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte enregistré à la recette des finances de Zaghouan Le 24/9/2019 quittance n° M67227 n° d'enregistrement 19203339

Mme ben Ali Wassila a vendu à Mm Ejday kalthoum tout le fonds de commerce de salon de thé sise à avenue de l'environnement toutes les contestations sont acceptées au local de l'objet de vente dans un délai de 20 jours à compter de la publication du présent avis au Jort

Cet avis a été publié au journal ECHOUROUK du 27/9/2019 .

2019U00059FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte S.S.P rédigé par maître Zannad Fatly, avocat demeurant 62, rue des selliers à Tunis, le 04/09/2019, enregistré à la recette des finances, rue d'Autriche Tunis le 17/9/2019, enregistrement n°19203953 reçu n° M079087, madame Selma bent Tijani Khechini ép Hassine El Bekri, demeurant 49, rue 61193 Jebel Lahmar 1005 Tunis El Omrane, identifiant unique n°1270223y, a vendu à madame saida bent Hédi ben Amor Zaâfouri domicililée,4 rue Menzel Nour,cité Ibn Khaldoun, Tunis la totalité du fonds de commerce avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels, exploité dans le local sis rue 6320, n°29 cité Ezzeyatine (Jebel Lahmur) El Omrane Tunis, dans le commerce de gros des équipements éléctro-ménagers, des radios et des télévisions et de l'eau minérale et des boissons, moyennant le prix de vente de vingt quatre mille dinars (24.000D00) qui restera cosigné entre le mains de l'acquéreur, sus nommé,

jusqu'à l'expiration du délai des oppositions qui doivent être faites à l'étude du rédacteur de l'acte, maître Zannad Fathy, 62 rue des selliers 1008 Tunis, dans le délai de 20 jours à partir de la publication de la présente annonce au journal officiel de la République Tunisienne l'annonce de la présente vente a été publiée au journal Echourouk du 21/09/2019.

2019403138FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé du 09/9/2019 enregistré à la recette des finances Raoued le 11/9/2019 sous n°19203355 (quittance n° M088728), Monsieur Mohamed Ali Damek titulaire de la carte d'identité nationale N°4783319 a vendu à Heneya Trifi titulaire de la carte d'identité nationale N°00245945 la totalité du fonds de commerce comprenant tous les éléments corporels et incorporels, ce fonds de commerce a pour objet Restaurant, situé à la route Jaafer Raoued km7 Ariana 2083 .

Les oppositions devront être adressées au bureau de Maître Jouini Mohamed Ali, avocat demeurant au 24, rue Daghbagi, Tunis1000 et ce, au cours des 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Cet avis est paru au journal le «Echourouk» et le « quotidien» en date du 25/9/2019.

2019403141FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances à la rue de Paradis le 11/9/2019 quit. n°102432, enregistrement n°19206294, la Sté Italian Style a vendu à la Sté 2M B H 2 le fonds de commerce sis au 34 - 36 avenue Fattouma Bourguiba Sidi Fredj Soukra dont l'objet est quincaillerie en gros.

Toute opposition sera acceptée entre les mains de Maître Mourad Fertani, au 11 rue de Belgique, Tunis, dans un délai de vingt jours à partir de l'insertion de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux quotidiens Chourouk et Le Quotidien du 24/9/2019.

2019403142FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé enregistré à la recette des finances de la Rue du Paradis le 11/9/2019 quit. n° 102431, enregistrement n°19206293, Faouzi ben Tili a vendu à la Sté 2M B H 2 le fonds de commerce sis au 34 Avenue Fattouma Bourguiba Sidi Fredj Soukra dont l'objet est quincaillerie.

Toute opposition sera acceptée entre les mains de Maître Mourad Fertani, au 11 rue de Belgique, Tunis, dans un délai de vingt jours à partir de l'insertion de cette annonce au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux quotidiens Chourouk et Le Quotidien du 24/9/2019.

2019403143FCCC2

Donations d'un fonds de commerce

M.F : 197470/P

Par acte notarié daté le 17 août 2019 par les notaires maître Feki

Khaled et son assesseure Mme Ines dogui cède par donation à son époux Kedidi Abdelwaheb la totalité du fonds de commerce exploité pour vente des épices et des variantes au local sise à la rue Sidi Ammar n° 29 Ariana avec une valeur de quarante mille dinars (40.000d, 000) et Mme Ines dogui désigne l'adresse rue Sidi Ammar n° 29 Ariana pour l'acceptation des oppositions.

Cette publication a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien en date du 21/09/2019

2019403154FCCC2

Avis

par l'acte enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 21/03/2019(quittances n° 24018 enregistrements n° 19100802) monsieur Noureddine Abdelli renonce au profit de son fils Amir Abdelli la totalité de son fonds de commerce qui consiste à l'activité de coiffure et la vente des produits cosmétiques exploité au local commercial sise au 10 rue Asdrubal Lafayette Tunis. ;

La publication de la renonciation du fonds de commerce a été faite aux journaux Echourouk et le Quotidien du 26/09/2019.

2019403165FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la RF el yasminet Le 01/12/2016, Quittance n° 045921, Enregistrement n°16202767, M. khalil khayri a vendu à M. hasini Ali la totalité du fonds de commerce sis à 001 Résidence khouloud, nouvelle Medina3 Ben Arous exploité comme café 1ère catégorie.

Les oppositions seront reçues entre les mains de M. hasini Ali dans un délai de 20 jours à dater de la publication de la présente annonce au JORT cet avis a été publié dans le journal quotidien en date du 28/09/2019.

2019403166FCCC2

Location gérance libre

Contrat de location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé dont la légalisation de signature est le 05 juillet 2019, enregistrée le 12 septembre 2019 à la recette des finances rue de l'Autriche quittance n°M078154 enregistrement n° 19303899, dont l'objet est la location du fonds de commerce signée entre Mme chiraz Kamoun et Karim Ferchichi sis au rue de Madrid n 2 Tunis pour toute activité commerciale.

Cette annonce est publiée au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée dans deux journaux quotidiens « Achourouk » et « Le Quotidien» en date du 26/09/2019.

2019T01349FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat sous-seing privé légalisé le 29/8/2019 et enregistré à Boumhel el Bassatine le 11/9/2019 sous le n° 19302262 quittance n° MO48735

Monsieur Nabil Omrani domicilié à rue 4569 n° 15 El Hrairia Ezzouhour Tunis loue à Monsieur Ridha Ramih domicilié à avenue Mohamed V Boumhel el Bassatine un fonds de commerce exploité café de première catégorie "Lella el Baya" au local sis avenue Mohamed V Boumhel El Bassatine.

Les oppositions doivent se faire entre les mains du locataire à son adresse avenue

Mohamed V Boumhel el Bassatine et ce dans un délai de 20 jours qui suivent cet avis au journal officiel de la République Tunisienne, passé ce délai elles seront nulles.

Cet avis a paru au journal "ACHOUROUK" sous le n° 10285 le 19 septembre 2019 et au journal "LE QUOTIDIEN" sous le n° 5711 le 20 septembre 2019.

2019R02234FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 21/03/2018 enregistré à la recette des finances de Ksar Hellal le 11/05/2018 sous le n° 18300966 quittance n° 31737 Monsieur Mohamed Anouar Beldi a loué à Mlle Maha bent Imed Remki le fonds de commerce situé à avenue Farhat Hached Ksar Hellal destiné à l'exercice de tout commerce pour une durée de trois années renouvelables commençant le 01/04/2018 au 31/03/2021.

2019S01067FCCC3

Location d'un fonds de Commerce «Gérance Libre»

Suivant contrat de location d'un fonds de commerce, enregistré à la recette des finances de M'saken le 23/09/2019 sous N°19303062 Quittance N°M097339. Mr Tarek Ben Belgacem GUAIEB, titulaire de la CIN n°05587638 a loué à Mme Mauna Bent Salah ZRIBI, titulaire de la CIN n°09931495, la totalité du Fonds de Commerce du local destiné Restaurant (RNE : 0949066P) sis à Avenue de l'indépendance M'Saken Sousse pour une durée de 3 ans non renouvelables à partir du 01/06/2019 au 31/05/2022, avec leurs éléments corporels et incorporels, Les oppositions se font au local concerné, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis a été publié aux journaux «Le quotidien» et «Echourouk» du 28/09/2019.

2019S01075FCCC3

Location gérance d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 3/9/2019 enregistré à la recette des finances Abou Kacem Chebbi Sfax le 5/9/2019 quittance N°0110925 Enregistrement N°19302670 la société Farah de prêt à porter à travers son représentant légal Ethebet Fgayar titulaire de la CIN 05242769 demeurant à immeuble el Manar rez de chaussée n 48-46 Sfax a loué à titre de location gérance à Amal bent ahmed Emaamar titulaire de la CIN 08866977 demeurant à 11 Rue Sakit sidi Youssef Sfax la partie de son fonds de commerce exploité dans le local sis au 46 immeuble el Manar Sfax pour une durée de deux ans renouvelables à partir du 1/11/2019 moyennant un loyer de 1.150.000 dinars par mois.

Cette annonce a été publiée au journal le quotidien echourouk du vendredi 19/9/2019.

2019X01211FCCC3

Location gérance d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé le 3/9/2019 enregistré à la recette des finances Abou Kacem Chebbi Sfax le 5/9/2019 quittance M110924 Enregistrement N°19302669 la société Farah de prêt à porter à travers son représentant légal Ethebet Fgayar titulaire de la CIN 05242769 demeurant à immeuble el Manar n 48-46 Sfax a loué à titre de location gérance à Mr Nassim ben Chahiir Makni titulaire de la CIN 11106920 demeurant à la route el Ain km 12 Sfax la partie de son fonds de commerce exploité dans le local six au 48 immeuble El Manar Sfax pour une durée de deux ans renouvelables moyennant un loyer de 1265,000 dinars par mois .

Cette annonce a été publiée au journal quotidien echourouk du vendredi 19/9/2019.

2019X01212FCCC3

Contrat de la location gérance

Suivant contrat de location gérance légalisé le 23/09/2019 enregistré à la recette des finances Ariana le 23/09/2019 selon quittance n°106094 sous le n° d'enregistrement 19306640, monsieur Hbib ben Nasr loue à la société Style plus tout le fonds de commerce (gérance libre) exploité au local sis à la rue fouchana n°52 Soukra Ariana ayant pour objet la confection et la vente de prêt à porter.

Cette annonce a été publiée au journal la presse le 25/09/2019.

2019403153FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association sportive

Le nom de l'association : Cité Hélal Elmallasine sport

Adresse : rue 41718 numéro 14 Cité Héla Tunis

Objectifs : Formation et encadrement des jeunes et développement de ses capacités physiques et artistiques.

Spécialités : Football

Composition :

La présidente : Doha Ben Saleh

Membres : Nadia Ben Mansour - Adnen arki - Nabil Jabri

2019T01339APSF1

Constitution du syndic des copropriétaires de la résidence

«DIAR EL HEDI»

Lotissement Jinene Eddounia - 2046 Sidi Daoud - La Marsa - Tunisie

Conformément au PV de l'assemblée générale ordinaire du syndic des copropriétaires de la résidence « DIAR EL HEDI» tenue le 22 juin 2019 et enregistré à la recette des Finances de la Marsa le 10 juillet 2019 sous le n° M103959, il a été décidé la constitution du bureau du syndic pour une année renouvelable à partir de 1er juillet 2019 comme suit :

- M. Salim Gouiaa : Président du syndic

- M. Chokri Ayadi : Trésorier du syndic

- Mme Henda Hachicha : secrétaire du syndic

- Mme Najet Charfeddine : Membre du syndic

2019R02218APSF1

Avis

Nom de l'association : Association culture et environnement

Adresse : rue de l'environnement dar allouch hammem ghazez nabeul

Objectifs de l'association :

- Préserver les acquis environnementaux et culturels et soutenir le tourisme dans les deux domaines

- Organisation d'ateliers, d'événements et de festivals culturels et environnementaux

- Encadrer les jeunes par les clubs culturels et environnementaux dans les établissements d'enseignement

- Création des spectacles culturels et environnementaux

- Comité administratif

- Président : benltaief ahmed

- Secrétaire générale : Eya ben solimaine

- Trésorière : Asma rebaia

2019R02220APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Founoune

Siège : 5 rue Salambo 2011 Denden Manouba

Objectifs : Culturels et artistiques

Présidente : Ines Chebbi

Secrétaire général : Zahi Snoussi

Trésorier : Wajdi Snoussi

2019R02236APSF1

Constitution d'une Association

Nom : Association Tunisienne des Mathématiques et des Arts

Adresse : Institut Supérieur des Arts et des Métiers à Mahdia

Objectifs :

• Exploiter les mathématiques dans la résolution de problèmes divers.

• Utiliser les outils mathématiques dans un objectif de création artistique.

• La participation à des Activités scientifiques et artistiques destinées aux élèves et aux étudiants.

Membres:

Président : Mohamed Limem

Trésorier : Mohamed Abdessalam

Secrétaire général : Najla Zaouali

2019R02237APSF1

Constitution d'une association

Dénomination: Zahrat Al Madayen

Siège : Adel belkahla 165 Avenue de la République Téboulba 5080

Objet : Suivi des affaires locales sur les plans économique, environnemental et culturel, contribuant à l'animation de la culture locale

Membre :

- Président : Adel BELKAHLA

- Vice Président : Mohamed Fakhri KERKENI

- Secrétaire générale : Maroua FEKIH

- Trésorière : Leila AMICH

2019S01041APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Pétanque Club Akouda «P.C.A»

Objet : Sportive

But : Formation et encadrement des jeunes sportifs au sport de la pétanque

Siège : Station Lavage auto Mourad Bouslama rue Hédi Nouira Akouda

correspondance : n°4015 du 23/09/2019

Président : Mourad Bouslama

Secrétaire Général : Mounir Ladhari

Trésorier : Montassar Jemmel

2019S01053APSF1

Constitution d'un Syndicat Des Copropriétaires

Des Tranches 1-3-7-8-9

Du Complexe Résidentielle et Commercial « M'Paradise »

Oued Braham Chatt Mariem 4042

MF: 1638899D/N/N/000

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale du syndicat des copropriétaires du 17/08/2019 enregistré à la recette des finances d'Akouda sous le numéro 19701515 la quittance N°M30119 du 17/09/2019. Le syndicat des copropriétaires des Tranches 1-3-7-8-9 du Complexe Résidentiel et Commercial «M'Paradise» sis à oued Braham Chott Mariem AKOUDA, s'est constitué et a élu le bureau suivant :

Président du syndic : MR. Badreddine Merdassi

Secrétaire général : Mr. Azzedine Zahi

Trésorier : Mr. Lotfi Sanaa.

2019S01070APSF1

Constitution de syndicat

Suivant le procès verbal de l'assemblée générale du 10/05/2019, il a été constitué le bureau de syndic de l'immeuble Paradis ou à l'Avenue Habib Maazoun Sfax inclus dans le procès - verbal enregistré à Sfax le 13 juin 2019 sous le numéro 19802930. Après vote le bureau de syndic est composé :

Le Président de syndicat : Mohamed Chaabane

Le trésorier : Salah Hammami

2019X01197APSF1

Avis

Objet : procès verbal de construction du syndicat d'immeuble soukra 2 (youssef et hamdi),

En vertu du procès verbal de construction du syndicat d'immeuble : «soukra 2» (youssef et hamdi) route soukra km 3 Sfax réunie en date du 24 janvier 2016 enregistré à la recette des finances rue el Habib Bourguiba Sfax le 11 février 2016 sous le numéro16800601 quittance n° M014298. Il a été décidé de :

- Nommer monsieur Skandar Karar président du syndicat,

- Monsieur Kerem Yengui : trésorier

- Monsieur Iheb Souissi membre.

2019X01200APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Association Forum Kostass pour la culture de la paix

Siège social : 44 Av Habib BOURGUIBA Jendouba

Objectif :

- Répandre une culture de la paix, en renonçant aux conflits et en prévenant les crimes graves .

- Soutenir le travail culturel et la sensibilisation juridique des jeunes .

- Organisation des festivals et de forums et réalisation des études sur la culture de tolérance.

Président : Akrem KAROUI

Secrétaire Général : Samir BOURAOUI

Trésorier : Ezzine Abidi

2019C00091APSF1

Avis

Nom de l'association : Association Touche Culturelle

Siège : Maison de la culture Sbeïtla

Objet : Association culturelle

Objectifs : Créer un espace culturel, organiser des festivals et des manifestations culturelles, ainsi que mettre au point des clubs. pour encourager les activités culturelles à diffuser la sensibilisation culturelle dans le pays.

Membres ;

- Mohamed El-Hédi Harhouri : Président

- Abdul kader Gwaider : Secrétaire général

- Fathi Harhouri : Trésorier

2019K00074APSF1

Avis

Nom de l'association : Progression sportif des jeux individuels nabeul.

Lieu de l'association : Sidi Moussa Nabeul

Président : Lotfi Issaoui

Membre : Khalil Boubakri – Marouan Ziraoui

Lamia Issaoui – Abir Issaoui – Rahma Bazrazi

But : Sport - éducatif - formation

Spécialité : kick boxing – boxe

2019N00544APSF1

Constitution d'une association civile

- Nom : association elhorria pour le bénévolat

- L'adresse : Rue Tariq Ibn-Ziyad Menzel Horr 8015

- Président : Karem Zoubaier

- Les membres : Aida Zoubaier, Raja Sghair, Hanene Ben Maaouia, Hessin Mhedhbi, Yousra Ben Ameur, Mounir Ben Maaouia

- Objet : Contribuer à la valorisation du niveau culturel et du développement dans la région.

- S'efforcer de consolider l'approche participative dans la société civile.

- Relier les relations avec des cadres responsables dans les secteurs environnemental, social et culturel pour le développement durable.

- Spécialités : Bénévolat.

2019N00549APSF1

Avis

Nom de l'association : vision artistique et culturelle.

Adresse : La maison de la culture de Nabeul, Avenue Hédi Chaker Nabeul.

Objectifs : Organisation d'événements culturels, artistiques et de loisirs.

Comité de direction:

Président de l'association : HANENE DHIB EP ZAYANI

Trésorier : ABDELBEKI MBARKI

Secrétaire général : AMINE MAJDOUBI

2019N00550APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Tounis fi Ainina

Siège social : 24 Rue Arrafett Ksar Saiid- Bardo

Objet : Définition des zones touristiques internes de notre pays et le soutien des efforts de l'état dans le domaine du tourisme et des zones archéologiques et la réalisation d'activités dans divers domaines culturels, environnementaux et sociaux. Et d'encadrer les jeunes et développer leur esprit d'entreprise et leur bénévolat.

Les membres :

Président : Ramzi El Arbi

Vice-présidente : Elhem Rebeii

secrétaire générale : Sarra Mraydi

Trésorier : Bilel Jlassi

2019403145APSF1

Constitution de syndic des copropriétaires de la résidence Sofia

Suivant PV de l'assemblée générale déroulée le 28/04/2019 tel que approuvé par l'arrêté du président de la municipalité de la Marsa en date du 21/06/2019, il a été constitué le syndic des copropriétaires de la résidence Sofia sise à rue Ezzin ben Achour - Marsa, et il a été décidé de nommer Madame Hana Araar en tant que présidente du syndic, Monsieur Aziz Mallouli en tant que trésorier et madame Chams Mallouli en tant que membre.

2019403156APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Hautes Opportunités en Méditerranée pour le Recrutement de Cadres d'excellence.

Adresse : 5 Avenue Taha HUSSEIN 1008 Montfleury Tunis

Objectifs :

- Contribuer au Renforcement des capacités des étudiants;

- Soutenir les étudiants à effectuer des stages en Tunisie et à l'étranger tout en respectant les dispositions légales à cet effet;

- Contribuer à améliorer l'employabilité des diplômés conformément aux dispositions légales à cet effet .

Bureau directeur :

Président : Abdelmajid Ben Amara

Vice-président : Ahmed Ben Cheikh Larbi

Trésorier : Tarek Bouraoui

Secrétaire général : Imed Bennour

2019403171APSF1

Constitution du syndicat des propriétaires El Hana

Suite à l'assemblée générale du 7 avril 2019 il a été constitué le syndic

des propriétaires de l'immeuble EL Hana cité Essahafa Rawed Ariana dont les membres du comité du syndic Comme suit :

Président : Zekri Salah

secrétaire général : Ben Halimi Fahmi

Trésorier : Hadraoui Sofiane

Membres : Leila Pecha Mehdi al Masholi, Raqi el Hamami, Aymen Buhawal, Abedel jabbar Aouadi

Procès-verbal de la réunion plénière électorale est déposé auprès de la recette des finances Ariana le 25 avril 2019 sous le numéro 12155 numéro d'enregistrement 1681.

2019403172APSF1

Homologation de résolutions

Résidence Yassine

AV. Hédi Nouira Cité Ennasr 2 Ariana

Suite au procès-verbal de la réunion extraordinaire élective du 27 Juillet 2019, enregistré à la recette des finances el Menzeh 6 en date du 02/09/2019 par quittance n° 120248 sous le numéro 19805279, le bureau du syndic a été renouvelé. Six nouveaux membres ont été élus pour une durée d'une année renouvelable. Leurs responsabilités se répartissent comme suit : Mme Faten Hamrouni : Présidente du syndic Mr Mohamed Gharbi : vice -président Mme Sonia Belhaj : Trésoriére et 3 autres membres.

Le syndic a choisi d'être domicilié à la résidence Yassine Av. Hédi Nouira Ennasr 2 Ariana

2019T01352APSF2

Procès de l'assemblée générale du Syndic de la résidence le belvédère 1 Avenue Abdlhamid Belkadhi Sousse

Une assemblée générale s'est tenue le 07/09/2019 à la résidence le belvédère 1 Avenue Abdlhamid Belkadhi Sousse.

Suite à la convocation par le président du syndicat des copropriétaires a pour la nomination d'un nouveau président, la tenue de l'assemblée a été constatée par l'huissier maître Fathi Afli (Procès numéro 6285).

Il a été décidé à l'unanimité ce qui suit : La nomination de Mr Ali Bousobaine comme nouveau Président - les deux postes du secrétaire général et trésorier du syndicat et aussi confier à Mr Ali Bousobaine vu l'absence d'aucun candidat, de Mr Amara Ould Gherib comme Membre du syndicat, de M Hsan Guesmi comme Membre du syndicat.

Un avis similaire est paru aux journaux Le quotidien et Echourouk en date du 26/09/2019.

2019S01069APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Etude Maître Mohamed Acil Masmoudi

Avocat à la cassation

15, Avenue Slimane ben Slimane Manar 2 Tunis

Tel 71888845/ Fax 71.888.524

1- Le poursuivant Nabil ben Younes, demeurant à Tunis, son domicile élu le bureau de son avocat Maître Mohamed Acil Masmoudi Avocat à la cassation 15, Avenue Slimane ben Slimane Manar 2 Tunis.

2- Partie saisie : Celui qui reste des Héritiers du feu Ali Issa Yarou son fils Taoufik Ali Issa Yarou, demeurant à son domicile élu le bureau de son avocat Maître Mounir ben Salha au 20 rue des états unis le Belvédère Tunis.

3- L'avocat poursuivant : Maître Mohamed Acil Masmoudi Avocat à la cassation 15, Avenue Slimane ben Slimane Manar 2 Tunis.

4- La désignation de l'immeuble : Il s'agit de l'immeuble sis au 30 bis rue des fatimides le Bardo objet du TF n° 68809 Tunis dénommé Al Hana, toutes les parts indivises qui s'élèvent à 671/273, il consiste en:

L'immeuble est situé à 170 m au sud west de l'avenue Habib Bogatfa sur la rue des fatimides cité Fattouma Bourguiba prés de foyer universitaire Bardo Tunis.

Il est constitué d'un terrain de forme convexe sa façade principale sur la ruee des fatimides N 30 bis, ses limites sont précises sur les lieux sur une partie par la rue sus mentionnée et pour le reste par des immeubles voisins. L'immeuble se compose d'un dépôt ouvrant sur la rue des fatimides incorporant 2 bureaux et une grande salle d'une superficie de 165 m2 avec une construction en cour de réalisation à l'arrière ayant son entrée à travers un passage sur la rue des fatimides (Juste le plafond) à coté de cette construction des escaliers et une toilette d'une superficie de 78 m².

5-La mise à prix : Fixée à la somme de deux cent trente trois mille deux cent quarante dinars (233.240d000) et ceci d'après une expertise réalisée par M. Othmen Mehri sur ordonnance du tribunal de 1ère instance de Tunis le 03/10/2018 sous le n° 22228.

6-Date, heure et lieu de l'adjudication : Le cinq novembre deux mille dix-neuf (05/11/2019) à 9H du matin et les heures qui suivent à la chambre des ventes immobilières auprès du tribunal de 1ére instance de Tunis.

7- La visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine

Observation :

Pour plus de renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant, ou au greffe du tribunal de première instance de Tunis où est déposé le cahier des charges. Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix ou bien être munis d'un chèque certifié ou une caution bancaire irrévocable, les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat, les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent obtenir au préalable l'autorisation du gouverneur.

2019T01318VEPA1

Vente aux enchères publiques après déduction de 40%

Cabinet Maître Boughazli Mustapha

Avocat à la cour de cassation

3 rue Abderrahmane Ben Aouf Menzah 5 Ariana

Tel/FAX 71 -237-601

M.F 222720KAP000

1) Créancier poursuivant : B.N.A, S.A inscrite au R.C à Tunis sous le n° B 142341996 représentée par son.D.G sise à Tunis rue Hédi Nouira.

2) 1) : Tahar ben Hamadi ben Mohamed Ribiha, commerçant, R.C A 1370061996 CIN 04407424 demeurant cité hanaya makther-Siliana

2) Montassar ben Tahar Ribiha, représentant commercial, CIN 04595388 demeurant cité hanaya makther - Siliana

3) Avocat poursuivant : Maître Boughazli Mustapha, avocat à la cour ,3 rue Abderrahman Ibn Aouf Menzah 5 Ariana.

4) L'immeuble mis en vente : c'est un immeuble immatriculé objet du T.F n° 1716 Siliana dénommé « Ahlem» c'est une villa au R.D.C clotourée en béton avec un parking et un jardin situé au coin de 2 rues non immatriculées la cité el hanaya délégation makther gouvernorat de siliana et qui se compose d'un parking de 20.75 m2 et un jardin et balcon couvert et 3 chambres à coucher, un salon, une salle de séjour, une salle de bain, une cuisine, un séchoir couvert d'une superficie de 9.95 m2 et des escaliers qui mènent au toit est équipé d'électricité et d'eau potable l'état de la villa est bon Avec du plâtre. Le salon et la salle de séjour sont revêtus avec du carrelage, les murs sont en briques, les fenêtres et les portes sont en bois. Le parking et le séchoir sont en état moyen. La superficie de l'immeuble est de 394 m2 , la villa est de 153,79 m le parking et le séchoir est de 30,7m2

5) Prix, de la vente : est fixé à 125.325.300 dinars outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience.

6) Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le mardi 22/10/2019 à partir du 9h du matin au tribunal de 1ére instance de Siliana.

L'immeuble peut être visité chaque jour.

2019T01344VEPA1

Actes judiciaires

Ventes aux enchères publiques (Adjudication judiciaire)

1- Le demandeur à la licitation :

AMEN BANK - société anonyme- dont le siége social est à Tunis- Avenue Mohamed (5) B176041996.

2-Le défendeur à la licitation :

La société de promotion immobilière «les berges du Sokra» dont le siège social aux Berges du lac rue de Lac avenue de l'environnement résidence kalal 4éme étage, domicile élu au bureau de son avocat maître Hatem Zouari 13 bureau rue Bakistan Lafayette Tunis, identifiant unique 1068240Q.

3-Avocat Poursuivant :

Maître Ahmed Temtem ,2Bis rue d'argentine immeuble Argentina - 2éme étage bureau 4, le Belvédère Tunis MF1470605X.

4- L'immeuble objet de la licitation :

Le bien immeuble object de la licitation est le titre foncier n°68154 Ariana nommé (Adan 41) il s'agit d'un appartement n° A 1.1 situé au premier étage entrée (A) résidence Adan chotrana Sokra - Ariana ,Son entrée principale mène directement au couloir à droite se trouve une salle de réception qui s'ouvre sur un Balcon suivi d'une salle d'eau et une chambre, et à gauche le couloir mène à une cuisine qui s'ouvre sur un séchoir suivi d'une salle de bain et le couloir se termine à deux chambres, l'appartement couvre 117 mètres carrés, et correspond à la parcelle n° (51) de du titre foncier n° 63292 Ariana .

5- Mise à prix :

Trois cent vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt-dix dinars (970) Millimes (322.499 .970 DT).

6 - Date et lieu de la Vente :

La vente aura lieu à l'audience des saisies immobilières au tribunal de 1ére instance Ariana Affaire N°2476, le lundi (28/10/2019) à 9 h00.

7 - Visite :

La visite de l'immeuble, peut avoir lieu durant tous les jours de la semaine.

Le cahier des charges est déposé au tribunal de première instance de l'Ariana.

2019R02217VEPA1

Vente aux enchères publiques

Partie poursuivante : Tunisien Saudi Bank (TSB) (ex Stusid Bank), société anonyme en son représentant légal, identifiant au registre national des entreprises n° : 013026 /E, RC n° B1664199, ayant son siège au 32 rue Hèdi karray 1082 Tunis, dont le domicile élu est au cabinet Maître Abdemomen kioua, Avocat près de la cour de cassation, dont l'étude est au B7, Residence Maya, Av Hèdi Nouira, Ennasr II, 2001, Ariana.

Partie saisie : Saloua bent Hedi ben Abed Tlili, titulaire de la CIN n° 01813211, dont le domicile est sis à 11 rue Ibn khaldoun Nabeul.

Avocat poursuivant : Maître Abdelmonem KIOUA avocat près de la cour de cassation dont l'étude est au B7, résidence Maya, Av Hèdi : Nouira Ennasr II, 2001-, -Ariana.

Immeuble mis en adjudication : La totalité de l'immeuble revenant à titre de propriété à la partie saisie, objet du titre foncier n° 599702 Nabeul dénommé « Badr », d'une superficie de 484 mètres carrés, fragmentée en 484 parts sis à Nabeul, il s'agit d'un bâtiment composé d'une cave de 35 mètres carrés, un rez de chaussée de 246 mètres carrés comprenant un salon, une salle de séjour, une chambre à coucher, un entrepôt et une cuisine et un premier étage de 246 mètres carrés comprenant trois chambres et deux salles de bain.

Mise à prix : Six cent quatre-vingt-dix mille quatre cent cinquante-deux dinars (690.452.000 D) auquel s'ajoutent les frais judiciaires.

Date et lieu de la vente : Mardi 28 octobre 2019 à 9 heures du matin et suite devant la chambre des criées du Tribunal de Première instance de Nabeul sis à l'avenue Taieb M'hiri Nabeul.

Visite de l'immeuble mis en vente : pendant la journée durant toute la semaine. Pour de plus amples renseignements, un exemplaire du cahier des charges est à la disposition des éventuels acquéreurs auprès du greffe du tribunal de première instance de Nabeul et à l'étude de l'avocat poursuivant.

La participation aux enchères n'est possible que par l'intermédiaire d'un avocat et après la consignation au moins le tiers de la mise à prix à la

caisse des dépôts et des consignations ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une garantie bancaire irrévocable du même montant.

Pour les étrangers ils doivent obtenir au préalable une autorisation du gouverneur de Nabeul.

2019R02224VEPA1

Ventes aux enchères publiques

Acte judiciaire

1- Le demandeur à la licitation :

Monsieur Attijeni, Allela et latifa, Demeurant n°07 Jaballah rue Beb Fallah -Tunis.

2-Le défendeur à la licitation :

1 -Madame Ouasila echrif, Rida, AbouBaker, Abdelghani, Omar, Hajer Zahida et Khaled Amar Zenni demeurant, n°07 Jaballah rue Beb Fallah -Tunis.

2- Monsieur Noureddine, Riadh,Chokri Radhouen demeurant, n°07 Jaballah rue Beb Fallah -Tunis.

3-Avocat Poursuivant :

Maître Ahmed Temtem ,2Bis rue d'argentine Immeuble Argentina - 2éme étage Bureau 4, le Belvédère Tunis MF1470605X.

4- L'immeuble objet de la licitation :

Le bien immeuble objet de la licitation est le titre foncier n°116012 Tunis consiste à un terrain dévié sur lequel un ancien immeuble est construit situé a l'impasse Jab Allah n° 07 rue Beb el falah –Tunis.

L'entrée est composée de 2 chambres, salle d'eau, Son sol est décoré des carrés de marbre ancien, à gauche de l'entrée, un escalier mène au premier étage et avant l'escalier, il y'a une chambre avec toiture de type (FERRAT) , Les murs de la pierre et le sol des anciens carrelage occuper par la veuve Ammar Zenni, Puis à droite, il y deux chambres communicantes dont le plafond est en bois et le sol des anciens carrelage est occuper par khaled Zenni et il y a trois autres chambres leur plafond en bois et le sol des anciennes carrelage et Leurs murs de pierre sont occupées par madame Zahida Zenni, à l'ouest, il y a 02 chambres dont le plafond en bois et il y a 05 chambres au premier étage de toit (FERRAT) et le sol des anciens carrelage trois chambres occupées par Ouasila Cherif et deux chambres sont occupées par Nourddine Radhwan, l'état d'immeuble est en mauvais état et sans entretien.

5· Mise à prix :

Trois cent vingt-huit mille sept cent vingt-quatre dinars (328.724,000dt).

6 - Date et lieu de la Vente :

La vente aura lieu à l'audience des saisies immobilières au tribunal de 1ére instance de tunis le mardi (22/10/2019) à 9 h00.

7 - Visite :

La visite de l'immeuble, peut avoir lieu durant tous les jours de la semaine

2019R02235VEPA1

Adjudication

Mr Ahmed SMAT

Avocat à la cour de cassation

Tel : 71.575.999

MF : 756828NAP000

Partie Saisissante : AMEN BANK - S.A. M.F 221 M -sis à l'Av Med 5 Tunis

Avocat poursuivant : Me Ahmed SMAT - 60 Av Bab Benat Tunis

Parties saisies : Héritiers Belgacem Zribi : Sa veuve Mahbouba ben Chaabane ,ses enfants Fatma Zribi , Bayrem Zribi, Salah zribi ,Ilyess Zribi et Zeineb Zribi - demeurant tous à la rue Abderahmen Ibn Zied n°4 Ouedhref Gabès

Immeuble Saisi : Toutes les parts indivises aux parties saisies dans l'immeuble nommé« Marian Fernad Loucien» objet du titre foncier n°89528 Tunis s'agissant d'un appartement de 30 mètres carrés se composant de 2 pièces et WC au 2éme étage de l'immeuble sis au 4 rue Meftah Farhat - Tunis en très mauvais état.

Mise à prix : 36.000,000 dinars outre les frais taxés 4390,580 dt et les frais qui seront taxés du 22/10/2019.

Date et lieu de l'adjudication : Le 22/10/2019 à 9H00 devant le tribunal de 1ère instance de Tunis à l'Av. Bab Benet Tunis.

Condition de Visite : Tous les jours pendant les horaires du travail.

2019R02238VEPA1

Vente aux enchères publiques suite a une saisie immobilière

Nom, prénom, qualité et domicile du saisissant :

Monsieur Abdelmonem Ben Sadok Belghali, entrepreneur de bâtiment, demeurant à Rue Hédi Chaker N° 15 à Ksibet Sousse, titulaire d'une carte d'identité nationale N°02966977.

Faisant élection de domicile à l'étude de son Avocat Maître Sahbi Ben Othman, 51 Avenue de la République à Sousse.

Nom, prénom, qualité et domicile du saisi :

Monsieur Taoufik Ben Ouanes Ben Mohamed Bouhlel, employé à l'étranger, demeurant à Rue du Martyr Hamda Hmila N° 52 à M'saken, titulaire d'une carte d'identité nationale n° 00295448, faisant élection de domicile à l'étude de son Avocat Maître Abelkarim Ladhari, à l'avenue Taheur Sfar Immeuble Al baraka à Sousse.

Nom, prénom et adresse de l'Avocat poursuivant :

Maître Sahbi Ben Othman, Avocat auprès de la Cour de Cassation, Avenue de la République n°51 à Sousse, titulaire du matricule fiscal N° 371774E/A/P/000.

Désignation de l'immeuble saisi :

Il s'agit d'un immeuble objet du titre foncier N° 85984 Sousse dénommé «El Amal », d'une superficie de trois cents quatre vingt quatorze mètres carrés, situé à l'avenue Tayeb Hachicha à M'saken gouvernorat de Sousse, se composant d'un sous-sol d'un réz de chaussée et de deux étages :

L'immeuble ayant comme limite :

- A l'est : propriété appartenant à autrui.

- A l'ouest : rue donnant sur l'avenue Taieb Hachicha.

- Au nord : terrain nu appartenant à autrui.

- Au sud : Avenue Taieb Hachicha (La route principale N°1).

A noter que l'immeuble est loué à la caisse nationale de la sécurité sociale dont le siège social se situe à l'avenue Taieb Mhiri N° 49 à Tunis, en vertu d'un contrat de location

enregistré à la Recette des finances de M'saken le 27/04/2015 sous le n015301263 reçu N° 040305 moyennant un loyer annuel de cinquante et un mille deux cents dinars avec une augmentation annuelle à partir du 1er Mai 2016 de deux mille cinq cent soixante dinars soit cinq pour cent du montant du loyer initial.

La mise à prix :

La mise à prix est fixée à un million vingt mille six cents dinars (1020600DT) par l'expert Mr Mohamed Habib Abderrahmane nommé par le tribunal de première instance de Sousse en vertu de l'ordonnance sur requête n° 85400 du 09/05/2019, suivant son rapport du 20/05/2019, ainsi que les frais de la procédure de la saisie immobilière qui seront fixées à la date de l'audience par la chambre des saisies Immobilières.

La date de l'adjudication et le tribunal devant lequel la vente aura lieu :

Les enchères auront lieu à la chambre des criées auprès du tribunal de première instance de Sousse, sis à avenue Taher Sfar à Sousse, le Jeudi Sept Novembre deux mille dix Neuf (07/11/2019) à partir de neuf heures du matin.

La visite de l'immeuble peut s'effectuer les jours de travail pendant l'horaire administratif.

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Les étrangers ne peuvent se porter enchérisseurs sans l'autorisation préalable de Monsieur le gouverneur de la région.

2019S01055VEPA1

Vente aux enchères publiques

Sur saisie immobilière

Partie poursuivante : la société Tunisienne de recouvrement des créances en la personne de son représentant légal demeurant à son siège social sis avenue Habib Bourghiba Tunis.

Partie saisie : Souhaila Lamis bent Elhedhli ben Charifa, demeurante à Cité Zahra n° 20 Sousse, titulaire de la C.I.N N°2956331.

Avocat poursuivant : Maître Adel Mabrouk, route touristique, Hammam Sousse.

Désignation de l'immeuble saisi : La totalité du titre foncier n° 1 5724 Sousse, dénommé

«Halima 288 » d'une superficie de 5453 m² sis à Akouda

Mise à prix : La mise à prix est fixée à la somme de 451 590 Dt 000 prix auquel s'ajoutent les frais de l'adjudicayion.

-Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mardi 29/10/2019 à partir de 9 heures à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sousse 2 .

Condition de visite de l'immeuble :

Chaque jour de 9 H à 17 H.

2019S01060VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Fattouma Belhaj

Avocat à la cour de cassation

Avenue el Andalos Près Café Jebali Mahdia

Tel : 73 681025 - 98 329917

Matricule Fiscal 187577 V

Mahdia le 16 Septembre 2019

Le Lundi vingt huit octobre de l'année deux mille dix neuf (28/10/2019) à partir de neuf heures du matin aura lieu la vente aux enchères publiques et à l'audience des criées du tribunal de première instance de Mahdia du bien immobilier cité ci-après.

Partie poursuivante :

HAbib : fils de Mohamed Lazaar, vendeur de matériaux de construction domicile à division 2 numéro 7 à sidi Alwan gouvernorat de Mahdia, titulaire de la carte d'identité Nationale n° 03822770 délivrée le 18 Février 2009

Avocat de la partie poursuivante :

Maître Fattouma Belhaj avocat à la cour de cassation Avenue el Andalos près café Jebali Mahdia, Matricule Fiscal n° 187577V carte d'identité n°0382334 délivrée le 9 décembre 2009.

Partie poursuivie :

SALEM : fils de Ali Beb Romdhan, journalier, demeurant à la région sidi Messaoud route Ouled Salah délégation Ksour Essef

Immeuble à vendre

La totalité de la maison et garage sise région sidi Messaoud route Ouled Salah délégation Ksour Essef gouvernorat de Mahdia délimitée au sud par un des frères de la partie poursuivie à l'est par une maison appartenant à la mère de la même partie au nord par une propriété de la même partie et à l'ouest par une propriété de son père.

Première mise à prix :

Quarante neuf Mille sept cents vingt huit dinars (49728d000) Majorés par les frais de Justice qui seront estimés ultérieurement par la cour.

Remarque : la visite de l'immeuble à vendre peut s'effectuer de trois à cinq heures de l'après midi de chaque jour ouvrable, et pour prendre connaissance du cahier des charges s'adresser au cabinet de Maître Fattouma Belhaj avocat du poursuivant cité ci - haut, Ou au greffe du tribunal de première instance de Mahdia au même horaire

Pour participer à la criée, le postulant doit au préalable consigner le tiers de la première mise à la caisse de dépôt de consignation à Mahdia. Les étrangers : ne peuvent participer à la criée qu'après obtention préalable d'une autorisation du gouverneur de Mahdia.

2019S01062VEPA1

Vente aux enchères publiques suite à un renoncement.

Les licitantes :1) Neïla bent Hassine ben Nsir C.I.N. n° 00495661 - 2) Nessima et Najoua bent Hassine ben Nsir C.I.N. n° 03922300, femmes au foyer qui ont choisi leur lieu de contact 10 bureau de leur avocat Maître Kamel Hassine sis à l'avenue Béchir Sfar Mahdia (958040/E)

Licitation à l'encontre;

1) Ridha Néjib ben Hassine Ben Nsir, actif, habitant à la rue de Carthage n° 81 Mahdia, C.J.N. n° 03879375

2) Habib ben Bassine ben Nsir, actif, habitant à la Cheikhat de Touahra Nsirat el Djem gouvernorat de Mahdia, C.I.N. n° 03879375

3) Mounira et Nafissa bent Hassine ben Nsir, femme au foyer, Habitant à la Cheikhat de Touahra Nsirat el Djem gouvernorat de Mahdla, C.J.N. n° 03827460

4) Mehdi ben Hassine ben Nsir, actif, habitant à l'usine « Decor Royal» route de Bizerte,

Mnihla Tunis, C.I.N. n° 03935627.

Avocat poursuivant : Maître Kamel Hassine, avocat près de la cour d'appel, dont le bureau est sis à l'avenue Béchir Sfar à Mahdia (958040/E)

L'avocat chargé de la revente suite à un renoncement

Maître Kamel Hassine, avocat près de la cour d'appel, dont le bureau est sis à l'avenue Béchir Sfar à Mahdia (958040/E)

Celui qui a renoncé :

Ridha Néjib ben Hassine ben Nsir, actif et demeurant à la rue de Carthage n° 81 Mahdia, C.I.N. n° 03921611

Les biens immobiliers mis en vente :

L'immobilier mis en vente se situe à la rue de Carthage, à l'intérieur du plan d'urbanisme de la municipalité de Mahdia, Délégation de Mahdia et gouvernorat de Mahdia. Il est un lot de terrain bon à construire dont l'entrée est au côté ouest, sa superficie est 750 m2, y est construit une habitation de style ancien d'une superficie de 321 m2 comprenant un préau où se trouva l'entrée et où commencent des escaliers en ciment menant au toit. Puis, du côté sud, une première pièce. Après la première pièce du côté est et tout le long du côté est une deuxième pièce ouvrant sur le nord. Puis, du côté nord, une troisième pièce ouvrant sur le nord. Après le patio, du côté est, un préau ouvrant sur l'est. Puis, du côté est, une quatrième pièce ouvrant sur l'est et donnant sur un préau ouvrant sur l'est, Le tout donne sur un patio non couvert. De son côté nord un puits construit en dur. Les toits sont en dur et bâti de l'intérieur comme de l'extérieur. Le parterre est parfois en carreaux anciens et parfois en ciment. Après les quatre pièces du côté est, une cuisine ouvrant sur l'est. Puis, du côté est, une salle de bain ouvrant sur l'est sur le patio précité. Après le patio du côté est un étendu découvert ouvrant sur l'ouest donnant sur le préau et donnant du côté est sur le reste ouvrant à l'intérieur et une chambre en état de ruine ouvrant à l'est et donnant sur le l'este. Il existe, aussi, à l'est du préau précité, une cinquième pièce ouvrant il l'est et donnant sur tout le l'este. Tout est construit en dur. Les plafonds son en ciment armé délabré, les murs sont finis de l'intérieur et de l'extérieur. Le parterre est en ciment. L'immobilier est équipé d'électricité et d'eu potable. Il est limité du sud par Nessima et Najoua, Mounira et neffissa ben Nsir, de l'est par Mohamed Abdessalem et héritage el Hencha, du nord par Habib Fekih Ahmed, de l'ouest par Mohamed ben Zineb d'une part et de l'autre la voie de rue de Carthage.

Mise à prix de l'immobilier mis en vente : La mise à prix de l'immeuble mis à la vente est fixée à cent soixante et onze mille quatre vingt quatre dinars (D. T. 171 084, 000). Les enchères se sont arrêtées au profit de celui qui a commis l'abnégation à un prix égal à deux cent soixante et onze mille Dinars (D.T. 271 000, 000) et les frais fixés par le tribunal sont à la somme de trois mille cinq soixante deux dinars et 323 Millimes (D.T. 3 562, 323). La nouvelle adjudication est estimée à une nouvelle mise à prix de cent soixante et onze mille el quarre vingt quatre dinars (D.T. 171 084,000) s'y ajoutent les frais fixés antérieurement par le tribunal et qui sont de l'ordre de trois mille cinq cent soixante doux dinars 323 millimes (D.T. 3 562, 323) en ajoutant, aussi, les nouveaux frais fixés par Le Tribunal.

Date et lieu de l'adjudication après renoncement : La vente de l'immobilier est fixée auprès de la Chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Mahdia le lundi correspondant au vingt huit octobre de l'année deux mille dix neuf (28/10/2019) à neuf heures du matin et les heures qui suivent La participation aux enchères se fait par le biais d'un avocat non stagiaire et après le dépôt du tiers de la mise à prix à la recette des finances ou la présentation d'un chèque certifié ou une caution bancaire non réversible.

Visite de l'immeuble : Il est possible de visiter le bien immobilier mis à la vente et de le visiter à tout moment.

2019S01065VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm Banque du sud 3éme étage Sfax

*La partie poursuivante : Banque internationale Arabe de Tunisie, S.A. R, C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

*La partie saisie : jamel ben mohamed jnifen, directeur général d'un hôtel, CIN 00326347, demeurant à ennasr 2 avenue Béhi ladhghem cité erriadh Ariana.

* L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah Immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

* L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé « NADIA »objet du TFN 6140 Médenine d'une contenance de 5000 m2 sis à Midoun Djerba gouvernorat Médenine Ouled Omar d 'une contenance de 5000 m2 consistant en un terrain contenant 4 palmiers , 20 oliviers de grandes taille et 6 olivier de petites taille, un puits et une plate forme en ciment d'une superficie de 652 m2, délimité du coté est au long de 34.08 mètres par un haie ensuite la parcelle n° 593 de la zone cadastrale C Midoune, du coté sud au long de 45.59 mètres par une haie ensuite la parcelle n° 557 de la zone cadastrale IX midoune d'un coté et d'un autre coté au long de 26.91 mètres et 15.71 mètres par une haie ensuite la parcelle n° 429 de la zone cadastrale IX midoune , du coté ouest au long de 43.49 mètres une limite ensuite la parcelle n° 430 de la zone cadastrale IX midoune d'un coté et d'un autre coté une limite au long de 15.21 mètres ensuite la parcelle n° 1 de la zone cadastrale IX midoune et du coté nord au long de 25.01 mètres d'un coté et d'un autre coté une limite au long de 4.01 et 55.37 mètres ensuite la parcelle n° 1 de la zone cadastrale IX midoune.

La partie est d'une contenance de 1224 m2 classé urbaine et le reste du terrain d'une contenance de 3776 m2 à usage agricole.

*Mise à prix : (278.530.000) frais en sus.

*La date et lieu de la vente : Lundi le 4/11/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobiles du tribunal de première instance de Médenine,

*Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah , rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de

Première instance de Médenine où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X01182VEPA1

Vente aux enchères publiques étude

Etude Maître Atitallah Adel Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3éme étage Sfax

*La partie poursuivante : Banque internationale Arabe de Tunisie, S.A. R, C : B187 88 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

*La partie saisie : wajdi ben salah ben habib zagrouba, gérant, CIN 09107594 RC A2063422012 demeurant à appartement bousaida bureau n° 4 route Tataouine Mednine 4100.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Consistant en un terrain nu de forme rectangulaire de l'est vers l'ouest qui correspond à la parcelle n° 99 bahlia 2 sis à la zone connue actuellement par cité le développement

حي الرقي) au paravent choabat attin lotissement jaballah bahlia 2 arrondissement Médenine sud gouvernorat de Médenine, délimité du coté sud au long de 19 mètres par une avenue de 6 mètres de largeur selon le plan de lotissement, du coté est au long de 21.35 mètres par la parcelle n° 95 et la parcelle n 94, du coté nord au long de 19.00 mètres par la parcelle n 98 et du coté ouest au long de 21.35 mètres par la parcelle n 103 d'une contenance de 4071m2.

*Mise à prix : (81.400.000 dt) frais en sus.

*La date et lieu de la vente : le 04/11/2019 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Mednine.

*Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3éme étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Mednine où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2019X01183VEPA1

Vente aux enchères publiques après saisie immobilière

Etude Me Mohamed Tahar Turki

Avocat à la cour de cassation. 31 Avenue Farhat Hached Sfax

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques le mercredi 30/10/2019 à 9 heures du matin et suivant à la chambre des criées au tribunal de 1ère instance de Sfax 2 conformément au cahier de charge dans l'affaire 1277.

Partie poursuivante : Mohamed Noura fils de Mahmoud Bouaziz, titulaire de la carte d'identité nationale respectivement n° 01008315 et n° : 05243517 demeurant à la route de l'aéroport km 5.5 merkez guirat Sfax et chez Maître Mohamed Tahar Turki, Avocat à la cour de cassation. 31 Avenue Farhat et Hached Sfax.

Partie saisie : Alanwer Ben Mahmoud Bouaziz demeurant à la route de l'aéroport km 5.5 merkez guirat Sfax titulaire de la CIN numéro 01080987 du 5/6/2013,

-Abdelkader ben Mahmoud Bouaziz demeurant à la route de l'aéroport km 5.5 merkez guirat Sfax titulaire de la CIN numéro 01272854 du 23/5/2002.

-Abdelatif ben Mahmoud Bouaziz demeurant à la route de l'aéroport km 5,5 merkez guirat Sfax titulaire de la CIN numéro 00462067 du 22/2/1995,

-Sonia bent Mahmoud Bouaziz demeurant à la route de l'aéroport km 5.5 merkez guirat Sfax titulaire de la CIN numéro 05313316 du 28/6/2002.

Avocat poursuivant : Maître Mohamed Tahar Turki; Avocat à la cour de cassation 31 Avenue Farhat hached Sfax Matricule fiscal 630104/N/A/P/000.

Immeuble saisi : Est constitué par un terrain sis route menzel chaker merkez dammak km 3.8 de Sfax objet du titre foncier "Fath IX" n° 51505 Sfax et qui est devenu après le jugement de mise à jour du titre foncier rendu par le tribunal immobilier de Sfax sous le numéro 7603 du 18/5/2018 et selon la proposition de l'expert Abdelmajid khemakem commis dans l'affaire pétitoire 51494 jugée par la cour d'appel de Sfax sous le numéro 51494 après retrait des rues projetées ayant une superficie de 20534 m2 , et constitué de 3 parcelles :

1ére parcelle: ayant une superficie de 1734 m2 rectangulaire où est édifiée une construction sous forme d'un ancien Borg constituée par 3 chambres et une entrée et une salle de bain et une cuisine et la projetées ayant une superficie totale construit est de 400 m2 limité au sud est par une rue projetée par le plan d'aménagement et au nord ouest par Abdallah bouaziz et héritiers Mahmoud bouaziz et au nord est par une rue projetée par le plan d'aménagement et au sud ouest par héritiers Makki bouaziz.

2éme parcelle : Nue sans clôture et ayant une superficie de 1734 m2 limitée au sud par la 1ére parcelle et au nord ouest par une entrée et au nord est par une rue projetée par le plan d'aménagement et au sud ouest par Abelwaheb bouaziz.

3éme parcelle : Nue sans clôture et ayant une superficie de 400 m² limitée au sud par Kanoun et au nord ouest par une rue projetée par le plan d'aménagement et au nord est et au sud ouest par Abelwaheb bouaziz.

Tous ceci conformément au commandement signifié par la partie poursuivant ci-dessous désignée à la partie saisie ci-dessous désignée par l'huissier - notaire Me Mohamed

Chérif le 8/06/2019 sous le n° 10993 et inscrit à l'administration de la conservation foncière Sfax le 8/7/2019 registre 2 n : 1984 Et de l'expertise de Mr Néji Aydi du 18/4/2019 chargé suivant ordonnance de Mr le président du tribunal de 1ère instance de Sfax 2 le 9/1/2019 sous le numéro 3679.

Mise à prix Huit cent soixante six mille dinars (866.000,000 DT) pour la totalité du bien saisi.

Observations : -La visite de l'immeuble se fait aux jours et heure, de travail, la vente se fait conformément aux dispositions ci dessus citées et la consultation du cahier de charge se fait soit au greffe du tribunal de 1ère instance de Sfax 2 Soit à l'étude de l'avocat poursuivant.

-Pour participer aux enchères publiques il faut consigner le tiers de la mise à prix à savoir 288.666,670 DT,

-l'autorisation du gouverneur est exigées pour les étrangers.

2019X01198VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M. F: 000 PA 808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le N° B187881996.

Partie saisie : Sonia Bouzid Sadaoui, titulaire de la CIN 08161523, instructeur de conduite, demeurant à avenue Farhat Hached n° 137 Sfax Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah sis à Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D Sfax

Immeuble objet de la poursuite : l'immeuble sis à route de l'Aéroport km2 impasse El Arbi, Il est constitué *1* d'un étage d'une superficie d'environ 158 m2, fait en briques, dont la construction est limitée aux cloisons intérieures. Il est composé d'un hall ,4 chambres, une salle de bain, une cuisine, un couloir, un balcon ouvrant sur le nord et un autre ouvrant sur le sud.

Le sol est en ciment, les cloisons et le toit sont en partie enduits de ciment et les murs extérieurs sont à l'état brut.

2 Un lopin de terre d'une superficie d'environ 17 m2 contenant les escaliers inachevés menant à l'étage sus-indiqué

L'entrée de l'immeuble donne sur le sud et ouvre sur une rue par voie d'une porte en fer.

La propriété saisie est limitée du sud par une rue d'une largeur de 10 m, du nord par Fetoui Salem, de l'ouest par Fetoui Chouchene et de l'Est actuellement par Belgacem Neffati.

La mise à prix : 72.000.000 D

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu mercredi le 30/10/2019 à 9 h et les heures qui suivent dans la salle d'audience du tribunal de première instance de Sfax 2 sis à 4 rue Ahmed Aloulou Sfax

La visite du local : peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2019X01204VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Ben Abdallah Rim

Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax

M.F: 000 PA808008W

Poursuivant : Banque Internationale Arabe de Tunisie, Société Anonyme, siège social 70/72 avenue Habib Bourguiba Tunis, inscrite au R.C sous le N° B187881996 et à Sfax en sa succursale

Partie saisie : Bézin Hichem, gérant de société, titulaire de la CIN n° 01300422, demeurant à avenue Mohamed Ali n° 177 Gabés et à Sfax à route Mahdia Km 2.5 rue ibn Héni

Avocat poursuivant : Maître Ben Abdallah Rim, rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D 1er étage Sfax.

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité des parties indivises représentant (14/104) héritées par la partie saisie de son père Salah Bézin dans le terrain sis à route de Tunis km2 Sfax. Le terrain est également accessible par la route de Mahdia km2. Il est d'une superficie de 152 m2, sur laquelle est édifié un ancien bâtiment adjacent aux bâtiments des voisins des deux cotés nord et Est. Le terrain ouvre sur le coté sud donnant sur une rue.

La construction comporte : * un couloir * un vestibule comprenant dans un coin un escalier menant à une petite pièce édifiée sur le toit du bâtiment . * 4 chambres * une cuisine * une salle d'eau. Elle est équipée de l'eau potable et de l'électricité. La totalité du terrain est limitée du sud par rue Chahid Mohamed Ben Abdallah, du nord par Aychoucha Ghorbel, de l'ouest par rue chahid Sassi Suilim et de l'Est par Sassi Farhat

La mise à prix : 10.500.000 D frais en sus.

Date et lieu de la vente : l'adjudication aura lieu lundi le 04/11/2019 à 9 h et les heures qui suivent à la chambre des criés du tribunal de première instance de Sfax sis à la rue Abou Kacem Chebbi Sfax,

La visite du local : Peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail

2019X01205VEPA1

Avis de vente immobilière

Cabinet Maître Ben Abdallah Rim

Poursuivant : Union Bancaire pour le commerce et l'industrie, Société Anonyme, siège social 139 avenue de la liberté Tunis et à Sfax rue Abou Kacem Chebbi, inscrite au R.C sous le N° B19321997.

Partie saisie : Les héritiers du feu Adel Ben Boubaker Maater,

1/ Soumaya bent Tawfik Badri , titulaire de la CIN 01345978, médecin. demeurant à route Taniour km 1.5 immeuble el Amira 2ème étage escalier A Sfax et à avenue boughatfa rue mohamed Ikbel Sfax.

2/ Fathia bent Omar Walha sis à Sfax à route taniour km 1.5 immeuble el amira 2éme étage escalier A Sfax.

3/ Houssem Ben Adel Maatar, titulaire de la CIN 11098837, demeurant à route taniour km 1.5 immeuble el amira 2éme étage escalier A Sfax.

Avocat poursuivant : Maître Rim Ben Abdallah sis à Rue Kairouan immeuble les 4 saisons escalier D Sfax

Immeuble objet de la poursuite :

La totalité de l'appartement n°23 objet du titre foncier N° 107396 Sfax nommé "El Amira17" sis au 2ème étage de l'escalier «A» de l'immeuble «El Amira » édifiée à route de taniour km 1.5 Sfax avec les 260/ 5911 parties indivises et communes relevant du titre25206 Sfax . L'appartement est d'une superficie totale de 140 m2 ; ouvrant sur le coté ouest, On y accède à travers des escaliers ou un ascenseur

L'appartement dont le sol est carrelé, les fenêtres en aluminium coulissantes, est composé d'un salon avec balcon, de trois chambres de nuit dont l'une est équipée d'un dressing et comporte une salle de douche et un balcon," d'une salle de bain bien équipée et d'une cuisine dont le sol est couvert de parterres et sans lavabo.

L'appartement est équipé d'un chauffage central.

Remarque : l'appartement qui n'est pas habité, n'est plus équipée par les portes, les placards, les boutons et les cages et éclairage électrique et les lanternes.

La mise à prix : 170.000.000 D frais en sus.

Date et lieu de la vente : L'adjudication aura lieu lundi le 4/11/2019 à 9 h et les heures qui suivent dans la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax sis à Sfax rue aboukacem ehebbi

La visite du local peut s'effectuer chaque jour dans les heures de travail.

2019X01206VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

suite à une saisie immobilière

Cabinet : Maître Jamoussi Mohamed Sofiène

Avocat

44 Avenue Habib Bourguiba

3000 Sfax

Tel : 74.220.096 et Fax :74.201.001

Le Poursuivant : L'Arab Tunisian Bank, Société Anonyme représenté par son directeur général, inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère Instance de Tunis sous le no B167001997 dont le siège social est situé à 9 Rue Hédi Nouira Tunis, demeurant Route de Gremda Sfax, son domicile à l'étude de son Avocat Maître Mohamed Sofiène Jamoussi , 44 Avenue Habib Bourguiba Immeuble Athos Sfax 3000.

Le saisi : Mr Lotfi Ben Ramdhane Kchaou (Débiteur) gérant d'une société, titulaire de la CIN n° 01284725 délivrée le 8/04/2002 y demeurant Avenue Habib Bourguiba Rue IBN Jazzar N°8 El Ain, Sfax.

2) Héritiers caution hypothécaire Ramdhane Ben Mohamed Kchaou qui celui l'acte de décès émis, par le tribunal contonal Sfax 2 le 3/4/2018 qui sont :

- Sa veuve Wassila Bent Chedly Kchaou sans profession, titulaire de la CIN 0164260 Délivrée le 31/1 0/2008 demeurant Avenue Habib Bourguiba Rue Ibn Jazzar N°8 E Ain Sfax.

- Ses fils qui sont :

* Lotfi Kchaou indiqué plus haut

* Fahmi Ben Ramdhane Ben Mohamed Kchaou titulaire de la CIN 01346488 délivrée le 25/1/2003 demeurant Avenue Habib Bourguiba Rue Ibn Jazzar N° 8 El Ain Sfax.

* Mouna Bent Sami Khreifech - la petite fille de la fille de Ramdhane Kchaou nommée Mouna qui est morte avant - étudiante titulaire de la CIN 11042930 Délivrée le 8/3/2018 demeurant Avenue Habib Bourguiba Rue Ibn Jazzar N° 8 El Ain Sfax.

Avocat Poursuivant : Maître Mohamed Sofiène Jamoussi, Avocat, 44 Avenue Habib Bourguiba Sfax 3000.

Immeuble Saisi et mis en vente : Suite d'une saisie Immobilière faite par Maître Maimoun Maala Huissier Notaire sous le n° 27273 le 22/08/2019 sur toute la totalité de la propriété non enregistré représentante d'une parcelle de terrain déformée sise, Route El Ain Km 8.5 Sfax de superficie est de 2010 m2. Au coin milieu Sud-Est de la parcelle du terrain se trouve le local d'habitation forme de villa de superficie est de 241m2 forme carré qui se compose de : un hall, salon. 3 chambres à coucher. WC, salle de bain. chambre orientation ouest debarras. cuisine, escaliers qui mènent à la terrasse où existe une buanderie.

Au coté Ouest de la propriété se trouve des sortes représentés de deux debarras de superficie est de 85 m2 et le reste de la parcelle du terrain y existe des plantes fruitiers et amandiers.

Les limites de la propriété : du Sud un passage impasse qui mène entrée de villa de l'est propriété Fahmi Kchaou et Amir Souissi de l'ouest le complément de la propriété Lotfi Kchaou et du nord propriété Riadh Souissi.

Mise à prix : Tout le saisi est fixé à Quatre cent seize Milles Dinars (416.000,000D) terre et construction auxquels s'ajoutent les frais fixés qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : Aura lieu le Mercredi le 23 Octobre 2019 à partir de 9h00 du matin et suivant à la salle des criées du Tribunal de première instance de Sfax 2, sise Zone 3, 4 Rue Ahmed Aloulou prés de CNSS Sfax.

Visite de l'immeuble : La visite est possible tous les jours de la semaine, suivant l'horaire administratif.

Tout qui veut participer aux enchères, doit consigner le 1/3 du montant de la mise à prix est de 138.666,666 D par l'intermédiaire d'un avocat et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Et pour de plus amples informations contacter l'étude de l'avocat poursuivant ou le greffe du tribunal de première instance de Sfax 2 où est déposé le cahier des charges.

2019X01208VEPA1

Avis de vente sur folles enchères publiques

Maître Mehdi Lahiani, Avocat à la cour de cassation, 72 Avenue Habib Bourguiba, Ariana

MF : 000PA849880/G

Tél: 70.730.538 - Fax: 70.730.539

1- Poursuivant : Banque internationale arabe de Tunisie en la personne de son représentant légal S.A immatriculée au registre de commerce du tribunal de 1ère

instance de Tunis sous le n° B187881996, MF : 000110F PM 000) ayant son siège au 70-72 avenue Habib Bourguiba Tunis et son domicile élu au cabinet de son avocat.

2- Avocat poursuivant : Maître Mehdi Lahiani, Avocat, demeurant au 72 Avenue Habib Bourguiba, Ariana.

3- Partie saisie :

- Mahmoud ben Béchir Triki demeurant au 7 rue Monastir Bab Saadoun Tunis, PDG d'une société.

- Laure Leila bent Slaheddine Gaddour demeurant au 7 rue Monastir Bah Saadoun Tunis, employée d'une banque.

4- L'adjudicatrice -fol- enchérisseuse; société immobilière Bouattour ayant son siège social au 39 rue du Japon imb safsaf 5ème étage Momplaisir 1073 Tunis MF : 633157/Q/PIM/000.

5 - Immeuble saisi :

La totalité revenant aux débiteurs saisis de l'immeuble dénommé «Coupin » objet du TF n° 56185 devenu 116480 Tunis d'une contenance de 2499m2, situé dans l'angle de la rue Monastir, rue Kairouan et rue Lituanie Bab Saadoun Tunis. Le terrain en question contient une villa dans un très mauvais état se composant de deux étages, un petit garage, une bâtisse secondaire et une piscine.

6- prix de la vente : 956.440,000 DT + 9.422,351 DT frais et honoraires taxés suivant jugement d'adjudication n°6823 rendu le 14/5/2019 par le tribunal de 1ère instance de Tunis.

7-Mise à prix : 956.440.000 D + 9.422,351 DT frais et honoraires taxés suivant jugement d'adjudication n06823 rendu le 1415/2019 par Je tribunal de 1ére instance de Tunis + frais de la nouvelle vente.

4- Date et lieux de la vente: Mardi cinq novembre deux mille dix neuf (5/11/2019) à 9h du matin et heures suivantes devant la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Tunis.

5- Visite des lieux : La visite des lieux peut se faire tous les jours et sans

Conditions.

NB : Pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude de Maître Mehdi Lahiani avocat poursuivant et au greffe du tribunal de 1ére instance de Tunis pour prendre connaissance du cahier des charges et tout enchérisseur intéressé doit consigner le tiers du prix et s'il est étranger l'obtention de l'autorisation du gouverneur de la région est nécessaire

2019403155VEPA1

Avis aux créanciers

Avis aux créanciers

Avis d'ouverture de la procédure du règlement judiciaire n°223

Société : PRIMA .- SARL

MF : T088482ü

Siège social : avenue mongi slim - 4000 Sousse

Suivant décision du tribunal de première instance de SOUSSE le 19 septembre 2019 concernant la société PRIMA il a été décidé ce qui suit :

- L'ouverture de la procédure du règlement judicaire

- La nomination de Me Hatem Nasri en tant qu'administrateur judiciaire

- Les créanciers de la société sont invités à déposer et inscrire leurs créances avec tous les documents justificatifs au bureau de l'administrateur judicaires sis à rue Ibn el jazzar imm ibn sinna 3éme étage bureau n°302 Sousse, dans un délai de 30 jours à compter de la publication au journal Officiel de la République Tunisienne.

2019R02216VEPA2

FAILLITE

1- Société ESPRIT MAILLE

R.C : n° 2747002004

M. Fisc: n° B0895802

Siège social: cité AL AGBA MONASTIR

2- MONEM GAALICH

CIN n° 04016265

Adresse : Rue Farabi KASR HLEL

En vertu de la décision du Tribunal d'appel de Monastir n° 52929 du 13/05/2019, le tribunal a accepté définitivement les deux appels initial et occasionnel en fond et au forme la confirmation du jugement de première instance avec précision de son texte à propos de l'étendue de la faillite qui concerne la demanderesse du règlement la société ESPRIT MAILLE et son représentant légal MONEM GAALICH.

Le siège du syndic de la faillite maître NOUREDDINE ZAGHDOUDI RUE VICTOR HUGO IMMEUBLE MERIEM 6ème ETAGE BUREAU n° 6.

Tél : 98461763 / 55155149.

2019S01052VEPA2

Tribunal de 1ère instance de Sfax Affaire de participation N° 616

en date du 19 septembre 2019,le juge chargé de la distribution des deniers auprès du tribunal de première instance de Sfax dans l'affaire n°616 a ordonné de procéder à la distribution des deniers consignés à la caisse de dépôt et de consignation sous le n°M003768 du 25/01/2019 et qui s'élève à la somme de 78.010,000 dinars et ce suite à la requête de distribution présentée par maitre Kessentini Fatma au nom de Salima Chaaben contre le débiteur Ali Derbel et les autres créanciers inscrits à l'ordonnance sur requête concernant la consignation des deniers du prix de vente du titre foncier n° 113015 Sfax nommé « Ayoub» Donc, et conformément à l'article 476 cpcc « tout créanciers non inscrit qui entend participer à la distribution du prix doit produire dans les trente jours de la publication de l'insertion prévue par l'article 466 ses titres de créance au greffe du tribunal en se conformant aux dispositions de l'article 468 c.p.c.c (qui prévoit : tout créanciers qui désire participer à la distribution de la somme d'argent consignée est tenu de présenter dans le délai de trente jours de la date de l'insertion du présent avis au JORT ou la réception d'une lettre recommandée avec accusé de réception les documents prouvant sa créance par l'intermédiaire d'un avocat dont l'étude doit être le domicile choisi du créanciers. La requête doit contenir les causes de privilège.

Les avis et les mises en demeure mentionnés dans les articles précédents doivent contenir les dispositions de cet article sinon elle est nulle et son droit de participation à cette distribution est prescrit.) ◦peine de forclusion à la participation à la distribution.»

Cet avis est établi conformément aux articles 466 et 467 du cpcc.

2019X01210VEPA2

Avis

Le syndic de la faillite n°1275 relative à la société ben Belgacem frères informe les intéressés que le tableau nominatif des créanciers est déposé au Greffe du tribunal de 1ére instance de Gabès, pour consultation dans le délai réglementaire.

2019Z00168VEPA2

Avis

En vertu du jugement n°1336/19 rendu par le tribunal de 1ére instance de Gabès en date du 15/07/2019, la société des travaux des entreprises du sud est déclarée sous règlement judiciaire avec la nomination de MR Abdelmlak Abdelmagid tél 98420759, bureau à Bouchemma, Administrateur judiciaire.

2019Z00173VEPA2

Annonce Complémentaire

En vertu de la demande de mise à jour inscrite sous le numéro 1101 déposée auprès du tribunal foncier de Gabés par Maître Chmili Sami au profit de Mr Houcine ben Mahmoud Jradi concernant le bien foncier sis à Gath El Oued à Gabès suite auquel il demande cette annonce complémentaire à propos de la procuration en date du 23/07/1939

Toute personne lésée par cette annonce ou réclamant un droit sur le titre foncier N° 880 Gabès doit formuler son opposition auprès du tribunal immobilier de Gabès dans le mois qui suit la présente publication.

2019Z00174VEPA2

Avis de changement de liquidateur

En vertu d'une ordonnance sur requête du tribunal de première instance de Grambelia en date du 01/08/2019 Monsieur Mokhless Ben Youssef a été nommé liquidateur de l'héritage du feu Eljdidi Elchek et Aouicha Mami au lieu du liquidateur Mr Fawzi Ben Salem.

Toute personne ayant intérêts ou droits sur l'héritage du feu Ejdidi Echek et Aouicha Mami est prié de prendre contacte avec le liquidateur judiciaire Maitre Mokhless Ben Youssef à son adresse 55, Rue Kheireddine Pacha 2ème étage - A2 Monplaisir - Tunis.

2019403169VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à une assemblée générale extraordinaire

Société moderne d'alimentation

EN GROS. SA «SMAGROS»

Société anonyme au capital de 900 000 Dinars

Siège social : Hôtel Abou Sofiane Port el Kantaoui - Hammam Sousse

Messieurs les actionnaires de la société SMAGROS. SA sont invités à se réunir en assemblée générale extraordinaire qui aura lieu au siège social, le lundi 28 octobre 2019 à dix heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Décision de continuation de l'activité.

2019S01059SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société hôtelière et touristique

Le grand Monastir. SA

Hôtel Bella Vista

Société anonyme au capital de 14.600.000 DT

Siège Social : Hôtel Bella Vista Dkhila Monastir

Messieurs les actionnaires de la «Société Hôtelière et Touristique Le Grand Monastir S.A» «SHTGM» sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 24 octobre 2019 à onze heures au siège social de la société en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant.

1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société de l'exercice 2018.

2 - Lecture des Rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2018.

3 - Approbation s'il y' a lieu des états financiers de l'exercice 2018.

4- Approbation des conventions et opérations prévues à l'article 200 et suivant du code des sociétés commerciales.

5 - Affectation des Résultats de l'exercice 2018.

6 - Quitus aux administrateurs,

7- Fixation des jetons de présence à servir aux administrateurs.

8 - Renouvellement des mandats des administrateurs.

9 - Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

2019S01080SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

POLYCLINIQUE SYPHAX

SA au capital de 12 500 000 dinars

Siège social : Route GREMDA Km 2.5 Sfax

MF : 1294028A/ A/M/000

Le conseil d'administration informe les actionnaires que l'assemblée générale ordinaire de la POLYCLINIQUE SYPHAX sera tenue le vendredi 25 octobre 2019 à 18H au siège social de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

• Approbation du retard de la réunion de l'AGO

• Présentation et approbation des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2018

• Approbation des conventions règlementées conformément aux articles 200-475 du CSC.

• Approbation des états financiers pour l'exercice 2018

• Quitus aux membres du conseil d'administration pour l'exercice 2018

• Désignation, des membres du conseil d'administration pour la période 2019.2020-2021

• Désignation d'un commissaire aux comptes pour la période 2019-2020-2021,

• Questions diverses

2019X01203SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

pour l'exercice 2018

L'HUMUS S.A.

Capital de 80.000 DT

Route de Beni Khalled KM 1,5 8030 GROMBALIA

M.F: 004968/T/A/M/000

RC : B 155732002

CNSS : 91-00057224

Mesdames Messieurs les actionnaires sont invités à assister à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra samedi le 12 octobre 2019 à 10H00 au siège social de la société appelée à approuver les comptes de l'exercice 2018, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2018 ;

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018 ;

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2018 ;

4- Affectation du résultat de l'exercice 2018 ;

5- Quitus aux membres du Conseil d'Administration ;

6- Nomination d'un Commissaire aux Comptes pour les exercices 2019 / 2020 / 2021 ;

Les documents relatifs à L'AGO 2018 seront à la disposition des actionnaires, au siège de la société dans les délais légaux.

2019N00554SANB3

Convocation à l'assemblée générale annuelle

Société «Complexe Tlili de Production Avicole»

Société Anonyme

M.F : 1494195D/N/M/000

Les actionnaires de la société Complexe Tlili de Production Avicole sont convoqués à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le jeudi 24 Octobre 2019 à partir de 11h au siège de la société à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

du jour sur lequel l'assemblée est appelée à délibérer est le suivant:

1) Approbation de la date de tenue retardée de l'AGO.

2) Lecture du rapport de gestion établi par le conseil d'administration pour

l'exercice 2018.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport établi par le conseil d'administration pour

l'exercice 2018.

5) Approbation des états financiers de l'exercice 2018.

6) Quitus au conseil d'administration.

7) Approbation des conventions et des opérations réglementées (Articles 200 et suivants du C.S.C.) réalisées au cours de 2018.

8) Questions diverses.

9) Pouvoir pour accomplir les formalités,

Le conseil met à la disposition des actionnaires au siège social le texte du projet des résolutions proposées à l'assemblée, le rapport du conseil d'administration, les états financiers de l'exercice clos le 31/12/2018, les rapports du commissaire aux comptes ainsi que la liste des actionnaires.

Les titulaires d'actions seront admis à l'assemblée sur simple justification de leur identité.

Les représentants d'actionnaires seront admis sur présentation d'une procuration spéciale écrite revêtue de la signature du mandant indiquant les noms et prénoms du mandant et du mandataire.

2019Y00066SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Tunisienne de garantie SA au capital de 3 000 000 DT

Siège Social : 34. Rue Hédi Karray centre urbain nord el Menzah IV-1004 Tunis

Identifiant unique 0836957S

Messieurs les actionnaires de la société Tunisienne de garantie sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 30 octobre 2019 à 10h00 du matin, au siège de l'association professionnelle Tunisienne des banques et des établissements financiers -* Montplaisir Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation de la convocation tardive de l'assemblée,

2. Lecture des états financiers et du rapport de gestion du conseil d'administration de l'exercice 2018,

3. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2018,

4. Approbation, s'il y a lieu, du rapport de gestion du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice 2018 ».

5. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales,

6. Quitus aux administrateurs,

7. Affectation des résultats de l'exercice 2018,

8. Fixation du montant des jetons de présence pour la gestion de l'exercice 2018.

2019403137SANB3

Convocation des actionnaires

TOPIC SA.

AU CAPITAL DE 13.365050 dinars

RC : B153672002

Matricule Fiscal : 716915P/N/M/000

Siège social : IMMEUBLE «DAHMANI » centre Urbain Nord - 1082 Tunis

Le conseil d'administration de la société de (TOPIC) informe tous les

actionnaires de la société qu'une assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement aura lieu le vendredi 25 octobre 2019 à 10 heures au siège social de la société sis à Tunis immeuble « Dahmani » centre Urbain Nord, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation des modifications du contrat d'emprunt (SUBORDINATED LOAN AGREEMENT) et de tous les accords qui lui sont annexés signés entre TOPIC et l'AFRICA FINANCE CORPORATION;

2. Approbation du contrat relatif au crédit additionnel et tous les accords qui lui sont annexés entre TOPIC et l'AFRICA FINANCE CORPORATION;

3. Approbation des conventions relevant des articles 200 et suivants et de l'article 475 du code des sociétés commerciales.

2019403158SANB3

Société comptoir général du matériel industriel Plus «COGEM PLUS»

S.A

CAPITAL de 500.000 dinars

MF : 0736450M/A/M/000

Siège social : 130 avenue Louis Braille Cité el Khaddra 1003 Tunis

Messieurs les actionnaires de la société comptoir général du Matériel industriel plus

«COGEM PLUS» sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société, qui se tiendra le vendredi 25 octobre 2019 à 10h du matin au siège social de la société situé au 130 avenue Louis Braille Cité el Khaddra 1003 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation s'il y'a lieu, du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la société durant l'exercice 2018.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes, relatif à l'exercice comptable 2018.

- Approbation s'il y'a lieu des états financiers de l'exercice 2018 ainsi que les résolutions proposées par le conseil d'administration.

- Affectation du résultat de l'exercice 2018

- Quitus aux administrateurs.

- Renouvellement des mandats des administrateurs.

- Questions diverses.

2019403161SANB3

CONVOCATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

MEDITERRANEAN GATE DEVELOPMENT COMPANY

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 5.000.000 DINARS

SIEGE SOCIAL : VOIE Z4, SAINT GOBAIN, 2014 MEGRINE, TUNIS - TUNISIE

IDENTIFIANT UNIQUE: 1055588/Z A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société MEDITERRANEAN GATE DEVELOPPENT COMPANY sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire de la Société qui se tiendra le 24 octobre 2019 à 11 heures au siège de la société Dubai Holding Corporate Office, Umm Suqeim Road, P.O. Box 66000, Dubai, Emirates Arabes Unis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un commissaire aux comptes,

- Octroi des pouvoirs nécessaires poùr l'accomplissement des formalités de publications légales,

- Questions diverses.

2019403167SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société gourmande SARL

Au capital de 30 000 dinars

Siège social : Imm. Assila - Av. Ali Belhouane - Mahdia

1374636 Q/A/M

MAT CNSS : 540520 - 36

Les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le lundi 21 octobre 2019 à partir de 10 H du matin au siège social de la société Imm. Assila - Av Ali belhouane - Mahdia pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- L'approbation des états financiers 2018.

2- La décision de la cessation d'activité.

3- La désignation d'un liquidateur.

2019S01068SRLB3

Autres sociétés

Premier Avis de convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE MUTUELLE CENTRALE DES VIANDES ET DES ELEVEURS

96, av. de El Ouardia 1009 - TUNIS

Le conseil d'administration de la Société Mutuelle Centrale des Viandes et des Eleveurs invite ses adhérents à assister à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 31/10/2019, à 10h00 au siège de la société sis au 96, avenue de Bellevue El Ouardia 1009-Tunis, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) lecture des rapports moral et financier de l'année 2018

2) Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice 2018

3) Discussion et approbation des rapports moral et financier.

4) Approbation des états financiers arrêtés au 31 Décembre 2018.

5) Quitus aux membres du conseil d'administration.

6) Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2020 ; 2021 et 2022.

NB : En cas où le quorum ne sera pas atteint (le 1/4 des adhérents), une deuxième assemblée générale ordinaire aura lieu le 28/11/2019 à 10h00, au siège de Société Mutuelle Centrale des Viandes et des Eleveurs.

L'ordre du jour sera le même, les délibérations auront lieu quel que soit le nombre des présents ou des représentés (statut de la Sté. Mutuelle).

Cette convocation est valable pour la 2ème assemblée (du 28 Novembre 2019) au cas où la 1ère assemblée du 31/10/2019 n'aura pas lieu.

Les rapports du conseil d'administration les rapports du commissaire aux comptes ainsi que les états financiers de l'exercice 2018 sont à la disposition des adhérents au sein du siège social de la société 08 jours avant l'assemblée.

2019S01074SODB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société mutuelle de services Agricoles «Thabet »

MF : 1331855QNM000

Capital : 26.500,000 DT

Adresse : Av Habib Bourguiba - sidi thabet 2020 - Ariana

Le conseil de l'administration de la société mutuelle de services agricoles "Thabet" convoque ses adhérents à l'A.G.O le mercredi 16-10-2019 à 9h00 l'adresse de la société et ce afin de :

- Lecteure et approbation des rapports financiers et morals des années 2017 et 2018.

- Lecture du rapport de commissaire aux comptes pour 2017 et 2018.

- Mise à jour de la liste des adhérents et augmentation du capital.

Tout adhérent peut accéder aux documents relatifs à l'A.G.O au siège social de la société durant les délais impartis à cet effet.

2019403159SODB3

DIVERS

Avis au public

Avis aux créanciers

Suivant l'ordonnance sur requête émanante du tribunal de 1ére instance de Tunis le 25/04/2019 sous le n° 35174, il a été décidé la liquidation de la succession du défunt Nabil ben Taieb ben Abdallah Radhouane et la nomination d'un liquidateur afin d'accomplir cette mission.

A cet effet tous les créanciers sont invités à déclarer leurs créances et produire les pièces justificatives chez le liquidateur sis à 86 avenue Habib Bourguiba 1er étage - Bureau 1G - Ariana -Tel (95.656.666) dans un délai d'un mois à partir de la parution de cet avis au Jort.

2019T01350DIVD2

Avis de perte d'un acte de propriété

Monsieur Bouguerra ben Hassen ben Mohamed Haddaji, titulaire de la CIN n°02021040, déclare que sa mère Madame Fatma bent Ali ben Mbarek Haddaji a bien perdu le titre de propriété n°21024 relatif au titre foncier n° T54128 sis à Ennabech, délégation de Kairouan Sud qui fait l'objet d'une attestation de perte n°3391 datée le 18/09/2019 émise par la garde nationale Ettebben, Kairouan.

2019S01066DIVD2

Avis de perte d'un acte de propriété

Mr Amor Edhawadi titulaire de la CIN n 04136712 déclare la perte de l'acte de propriété du titre foncier n 54269 Monastir sis à la foret de Touza ,une attestation de perte a été délivrée sous n° 92 le 15/07/2019 par la police de Touza.

2019S01071DIVD2

Avis

Les héritiers de Zéneb Kallel annoncent qu'ils possèdent une maison sise route Téniour km 6 Sfax.

Leur titre de propriété a disparu et ils désirent se faire délivrer une 2éme copie originale

Tout contestant devra s'adresser au notaire Salah Feki 1 rue Mallek Sfax dans un délai de 70 jours.

2019X01195DIVD2

Avis

Madame Rabiaa bent Mohamed ben Mokhtar Jarraya avise être propriétaire de la totalité d'une chambre , une salle de bain avec un terrain de 83.83 m2 sis à la route de la Soukra km 3 Sfax que son titre de propriété étant perdu, elle veut en extraire un deuxième original.

Tout celui qui porte plainte est tenu d'intervenir auprès du Notaire Wassim Karoui domiciliant à la rue des notaires Sfax dans un délai de 70 jours de la date de la parution du présent.

Toute opposition hors délai sera rejetée.

2019X01207DIVD2

Publicité complémentaire

Suite à une demande de mise à jour numéro 59016 présentée au tribunal immobilier le 23 août 2016 par Monsieur Nawfel Trabelsi représenté par son avocate maître Houda Hdaoui tendant à inscrire au titre foncier numéro 578963 Nabeul M

1) le partage effectué entre les héritiers de Hadj Mohamed ben Amor KHSAIRI ;

2) la vente effectuée par Hassine et Mhamoud fils de Ahmed ben Ali ESSID au Ahmed ben Mohamed ben Ahmed Essid au profit de Kilani ben Mohamed ben Amor Khsairi,

3) Le décès de Mohamed ben Ahmed ben Ali Essid ;

4) le partage effectué entre les héritiers de Kilani ben Hadj Mohamed Khsairi ;

5) La vente effectuée Taher ben Mohamed Essid au profit de Kilani Ben Mohamed ben Amor Khsairi;

6) La vente effectuée par Taëb ben Hadj Mohamed Khsairi au profit de Najia bent Kilani ben Mohamed ben Amor Khsairi.

Le demandeur a fourni les pièces justificatives suivantes :

- Acte de partage Authentique daté du 22 février 1977 et enregistré le 17 janvier 1977 reçu n° 63,

- Acte de vente Authentique daté du 17 septembre 1981,

- Acte de décès de Mohamed ben Ahmed ben Ali ESSID,

- Acte de vente Authentique daté du 12 janvier 1984 et enregistré le 30 mai 1984 reçu n°172.

- Acte de vente Authentique daté du 12 février 1992 et enregistré le 27 février 1992 reçu n° 69.

- Acte de vente Authentique daté du 14 avril 1992 et enregistré le 12 mai 1992 reçu n° 116,

Toute personne concernée peut, à partir de la publication de cet avis et jusqu'à l'expiration d'un délai de deux mois, présenter son opposition ou intervention au greffe du tribunal immobilier de Nabeul.

2019403164DIVD2

Clôture de liquidation d'une succession

Monsieur mokhless ben youssef en sa qualité de liquidateur de la succession du feu taher inoubli sis à 55 avenue kheireddine pacha, apt n2 2éme étage - 1082 Tunis informe le public que le juge du séquestre et de liquidation du tribunal de première instance de ben arous décidé en date du 04/07/2019 la clôture de liquidation de la dite succession.

2019403170DIVD2

Annulation de la Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE LACERAMIC

SA

Au capital de 5.950.000 dt

Rue du lac du côme les Berges du lac

IU 0381386B

CNSS 235971-67

Tel : 71.861.737

Messieurs les actionnaires de la société LACERAMIC sont informés que l'assemblée générale ordinaire prévue le 03/10/2019 est annulée.

2019403174DIVD2